9e Année. — N° 177. — 25 Juin 1934. Prix : 2 francs.

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

La classe contre les cohues

par R. HAGNAUER

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

UNE QUESTION DE FORCE

A St-ÉTIENNE
par DUPERRAY

Á CANNES
par un Antifasciste

3 Congrès des P.T.T.

par CORSIN - FRONTY - COUDRIN

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'Eau — PARIS (Xe)

Conditions d'abonnement

FRANCE, ALGERIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an.... 40 fr.

EXTERIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an.... 50 fr.

Permanence :
Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction générale à *LOUZON, avenue Fragonard, Cannes (A.-M.)*

Celle relative à la Renaissance du Syndicalisme à *CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe)*

Celle relative à l'administration à *BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe)*

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris).

Ni Korespondas per Esperanto

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SOMMAIRE :

Les Faits de la Quinzaine
Sortir de la nation. — La réforme fiscale comporte un nouvel impôt sur les salaires. — L'Union Nationale sous le signe des Wagons-Lits. — Le rétablissement de la concurrence aux Etats-Unis .... R. L.

A qui le pouvoir ? ..... B. G.

La classe contre les cohues R. HAGNAUER

A propos de « Un fleuve de Sang » ..... J. PÉRA

Remarques sur le « Plan » de la C. G. T. ..... A. RICHARD

Une question de force
A Saint-Etienne ..... J. DUPERRAY
A Cannes ..... UN ANTIFASCISTE

Vers un Parti syndicaliste Lucile PELLETIER

Le Congrès des P.T.T.
Naissance d'une opposition au Congrès fédéral ..... CORSIN
Nette affirmation révolutionnaire au Syndicat des Agents ..... FRONTY
Au Syndicat des Employés on ne parle pas d'unité.. M. COUDRIN

A travers les Livres
Le paysan dans l'Histoire de Russie ..... J. MESNIL

Notes sur l'U.R.S.S.
Le prix du pain est doublé. — Impôts paysans. — Crimes contre la patrie..... M. YVON

La Renaissance du Syndicalisme
Est-ce l'unité ?
Un chassé-croisé aux Indirectes ..... F. CHARBIT
Pour le Congrès de la Fédération unitaire de l'Enseignement ..... J. BARRUÉ

Au Syndicat National des Instituteurs
Déclaration faite par le Syndicat de Nanterre au Congrès de Bordeaux. — Les Assurances Sociales.

Faits et Documents
L'unité en l'an 2.000 ? — Les Etats Généraux du Travail.

Entre nous
Le dîner de la *R. P.* — Des possibles ! — Renouvelez ! — 24 pages !

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Sortir de la nation

Souvent l'histoire se répète, mais rarement à si bref délai, et avec une telle exactitude dans les détails. Retraites militaires, service de 3 ans au lieu de 2, resserrement de l'alliance franco-russe, tels furent les trois grands préparatifs de guerre du côté français, qui marquaient la période 1910-1914. *Retraites militaires, doublées de défilés de Jeunesses Patriotes et de Croix de Feu, service de* 18 *mois ou de* 2 *ans, conclusion de l'alliance franco-russe, tels sont les faits, réalisés ou à la veille de l'être, que marquent aujourd'hui l'active préparation de la France à la prochaine guerre.*

De l'autre côté, c'est le bloc de la « Triple Alliance », c'est-à-dire le bloc de l'Europe Centrale, qui se reconstitue : entrevue Hitler-Mussolini, passage complet de l'Autriche sous les influences exclusives de l'Allemagne et de l'Italie, Hongrie acquise complètement et depuis longtemps à la politique italienne, enfin — dernière venue — la Pologne, où Pilsudski semble être définitivement résolu à tout risquer pour réaliser ce qui fut — d'après certains qui le connurent bien — la seule idée de sa vie : la reconstitution de l'ancienne « grande Pologne » par l'annexion de l'Ukraine.

Une seule différence avec la période 1910-14, *mais considérable : pas d'« entente cordiale ». Mégalomanes, mais d'âge mûr, les Delcassé et les Poincaré avaient compris que la France ne pouvait vaincre l'Allemagne, sans l'aide de l'Angleterre ; tout le reste, toutes les alliances, avec le czar ou autres, pouvaient être des mesures d'appoint, mais seulement d'appoint ; seule l'alliance anglaise assurerait la victoire. Vaniteux sénile, l'ancien co-équipier de Poincaré, le « petit Barthou », comme on l'appelait déjà au temps de Méline, met son point d'honneur à se brouiller avec les Anglais.*

Le voilà qui s'imagine qu'il peut se passer de l'Angleterre parce qu'il a l'appui de la Russie, cette Russie stalinienne sur laquelle nos exbouffeurs de bolcheviks font autant de fonds qu'ils le faisaient autrefois sur la Russie czariste, et qui a très exactement la même solidité que celle-ci, ayant purement et simplement rétabli sous un nouveau nom et au profit d'une nouvelle caste, l'ancien régime, après élimination des éléments du capitalisme occidental qui s'y étaient insinués.

Le « petit Barthou » croit aussi sans doute qu'il suffit pour neutraliser l'Italie de constituer un bloc unique des Etats balkaniques, au moyen de coups d'Etat du genre de celui qui a porté l'autre jour au pouvoir à Sofia, un général partisan — ou se disant partisan — de l'entente avec la Yougoslavie, et, plus grande victoire encore ! de faire échouer le coup d'Etat exactement similaire mais contraire, monté en réplique à Bucarest, pour mettre au pouvoir l'italophile Averesco au lieu du francophile Titulesco.

Sans doute aussi s'imagine-t-il que des actes comme l'assassinat du ministre polonais de l'Intérieur, trop partisan d'un rapprochement de son pays avec l'Allemagne, pourront suffire à effrayer le vieux condottière de Pilsudski, et lui faire passer le désir de régner à Kiev !

Enfantillages que tout cela ! Diplomatie de vieillards retournés à l'enfance !

S'il y a une réalité qui aujourd'hui crève les yeux, c'est que la France n'est plus une « grande puissance », ne peut plus être *une grande puissance. Dans l'un de ses plus importants discours, sur la situation mondiale, Lénine débuta par un examen de la population des différents pays, estimant que le facteur démographique était de tous le plus important ; il avait parfaitement raison. Or, on sait ce qu'il en est de la population de la France comparativement à celle de ses voisins : ridiculement faible, et avec un écart qui ne cesse de croître. Si on considère la production industrielle française, même constatation : même avec l'apport de la Lorraine, la production de la France en charbon et en fonte est insignifiante à côté de celles de l'Amérique, de l'Allemagne, de l'Angleterre.*

Nos « hommes d'Etat » auront donc beau gueuler le contraire, se gargariser et plastronner, la « France », puissance désormais de second ordre, « petite puissance » tout autant que l'Italie ou la Pologne, est incapable de faire une politique de « grande puissance », c'est-à-dire une politique indépendante, *même en s'alliant à d'autres Etats qui, pour des raisons diverses, ne sont pas plus qu'elle, de « grandes puissances ».*

Malgré l'appui des peuples slaves et de l'Italie, la France n'a pu tenir de 1914 *à* 1918 *que* grâce à l'Angleterre ; *et il n'y a pas un de ceux qui se trouvèrent sur le front en* 1918 *qui n'ait réalisé, que, même avec l'aide de l'Angleterre, la France n'a pu tenir en* 1918 *que* grâce aux armées américaines. *Ce ne sont pas les stipulations du traité de Versailles qui ont modifié le rapport des forces ; ce serait peut-être plutôt le contraire.*

Si donc la « France » veut vivre, si elle ne veut pas courir tête baissée à la catastrophe, comme courent MM. Doumergue et Barthou, il n'est pour elle qu'une ressource, c'est de s'agréger solidement à une « grande puissance », s'y incorporer.

En l'état actuel des choses, il n'est qu'une seule grande puissance en laquelle cette incorporation est possible, c'est l'Angleterre, ou plus précisément : l'Empire Britannique.

Certes, nos « hommes d'Etat » seraient enchantés d'une alliance avec l'Angleterre, ils ne demandent que cela, mais une « alliance ». Or d'« alliance », les anglais, avec raison, n'en veulent pas. Une « alliance », ce sont deux pays qui gardent chacun leur liberté de politique et de manœuvre, avec en outre l'obligation pour chacun d'eux de courir au secours de l'autre, lorsque la politique que celui-ci aura suivi l'aura mis en situation d'avoir besoin de secours. Chacun des deux pays se trouve ainsi être responsable des conséquences de la politique de l'autre. On comprend dès lors que l'Angleterre dont la politique extérieure, qu'elle ait été conduite par des conservateurs, des libéraux ou des travaillistes, n'a cessé d'être en op-

position, depuis 15 ans, avec la politique germanophobe française, ne désire nullement être responsable des conséquences que celle-ci est en train d'engendrer.

Mais il n'en serait point de même d'une intégration de la France dans l'Empire britannique, à la manière dont font partie déjà de l'Empire les dominions ou l'Etat libre d'Irlande. Il s'agit là d'une sorte de Fédération d'Etats *dans laquelle la politique extérieure est unique, menée par la Fédération, émanation de l'ensemble des Etats, et non séparément par chaque Etat particulier, et où par suite les conséquences de la politique commune ne peuvent être supportées que par tous en commun.*

Son incorporation à l'Empire britannique, telle serait la seule voie de salut actuellement pour la « France », et aussi sans doute le seul moyen d'assurer la paix dans le proche avenir, la puissance d'une pareille Fédération *à laquelle viendraient sans doute s'adjoindre un certain nombre d'autres Etats, pouvant donner à réfléchir aux adversaires éventuels.*

Mais il est bien évident que la bourgeoisie est incapable d'une telle réalisation. Certes, ce ne serait point là de l'internationalisme, ce ne serait point encore la destruction des patries et des nations, mais ce serait néanmoins dépasser le stade de la « nation », dépasser le cadre des « nations » telles que l'histoire des derniers siècles les a constitués. Or de cela la bourgeoisie est incapable. C'est elle qui a fait les « nations », telles qu'elles existent aujourd'hui. Elle fait corps avec elles. « Bourgeoisie » et « patrie » sont deux termes presque synonymes. L'une ne peut abandonner l'autre. Une « bourgeoisie française » qui ne serait plus uniquement « française » ne serait plus une bourgeoisie.

On peut donc être assuré que si les événements font que la « société universelle » ne doive être réalisée que par étapes, si une fédération franco-anglaise doit auparavant un jour se constituer, elle ne le sera que par les soins du prolétariat vainqueur en France et en Angleterre, et qui aurait à défendre ses conquêtes communes contre un ennemi commun.

Le maintien du capitalisme français, et d'une France indépendante qui en est la conséquence, conduit à la perte de la « France ».

La "réforme fiscale" comporte un nouvel impôt sur les salaires

Lorsque nous commentions, la quinzaine dernière, le projet de réforme fiscale, nous n'avions à notre disposition que le texte du projet. Si habitués que nous soyons à la malhonnêteté des politiciens, nous avons encore la candeur d'admettre pour vrai ce qu'ils disent, tant que nous n'avons pas la preuve que c'est faux.

Le projet donc stipulait des modifications importantes dans le taux des impôts directs, mais n'annonçait aucune modification dans celui des impôts indirects, sauf la suppression de la taxe de luxe ; cependant le mode de perception de la taxe sur le chiffre d'affaires devait être transformé : conformément à un vœu souvent émis par les commerçants, cette taxe, au lieu d'être perçue lors de chaque vente successive d'un objet, devait être désormais — pour certaines catégories de produits — perçue en une fois, à la production *de l'objet. Ce changement du mode de perception n'implique évidemment par lui-même aucune augmentation d'impôt : si un objet passe, par exemple, par trois marchands en moyenne avant d'arriver au consommateur, mettons le fabricant, le marchand en gros et le marchand de détail, le remplacement de la taxe de 2 % sur le chiffre d'affaires actuellement perçue trois fois par une taxe unique de 6 % lors de la production de l'objet, n'est point une augmentation d'impôt.*

Mais depuis la publication du projet, un fait nouveau s'est produit. Des gens mieux informés que nous sur les intentions gouvernementales ont annoncé que le gouvernement se proposait d'user du droit qu'il demandait de remplacer la taxe sur le chiffre d'affaires par une taxe à la production, pour établir celle-ci à un taux supérieur *au taux correspondant à celle du chiffre d'affaires. Le gouvernement a répondu par un communiqué extrêmement compliqué qui, en fait, n'était qu'une confirmation pure et simple de ce qui avait été annoncé.*

Ainsi donc, pour toute une série de marchandises — au premier rang desquelles figurent les objets d'alimentation, *l'impôt qui les frappe sera augmenté si le projet de réforme fiscale est adopté, et leur prix sera donc intantanément* accru d'autant.

Ainsi il est bien vrai qu'on n'a pas accru, et qu'on a même diminué l'impôt direct *sur les salaires, on a laissé exempt de toute retenue d'impôt les salaires au-dessous de 10.000 francs, mais en revanche on établit sur* tous les salaires *un nouvel impôt, qui risque d'être considérable, un impôt dont le taux est laissé à l'arbitraire du ministre, et qui frappera tout ce dont a besoin pour se nourrir le salarié. Celui-ci continuera à toucher nominalement le même salaire, mais avec ce salaire il ne pourra plus acheter que* moins de marchandises. *Toute une partie de son salaire devra aller à payer le supplément d'impôt dont seront frappés ses vivres.*

Tous ainsi seront touchés. Et ceux qui gagnent moins de 10.000 francs, et ceux qui gagnent moins de 7.000 francs, et ceux qui n'ont pour vivre que l'allocation de chômage !

Comme ce système est infiniment supérieur à celui qui avait été envisagé d'abord ! En frappant de l'impôt direct les salaires de 10.000 et 7.000 fr., on ne frappait que certains et on faisait crier ; la C.G.T. elle-même s'en était émue ! en frappant d'un impôt indirect accru tous les objets d'obsertation, on frappe tout le monde, *y compris les plus misérables, et personne, ou à peu près, de s'en apercevoir !*

Quand nous disons « on frappe tout le monde », *c'est d'ailleurs une erreur. Car il y a une catégorie de gens qui vont voir, eux, leur « coût de la vie » baisser, ce sont les richards. La taxe de luxe, en effet, non seulement sera supprimée, mais la taxe à la production qui frappera désormais les objets de luxe sera inférieure à l'actuelle taxe de luxe, le communiqué gouvernemental est très net sur ce point. Ainsi le chômeur devra payer plus cher ses vivres, mais celui qui festoie dans les restaurants de luxe verra le prix de ses repas s'abaisser.*

Telle est la « réforme fiscale » de MM. Doumergue, Herriot et Marquet. Réforme éminemment « démocratique ».

L' " Union Nationale " sous le signe des Wagons-Lits

Cette réforme démocratique n'aurait pas eu tout son sens symbolique si on n'avait choisi pour la conduire à bon port devant la Chambre, en un admirable geste d'« union sacrée », droite et gauche étroitement unis, Malvy l'homme des Wagons-Lits.

Qu'après le scandale Stavisky, qu'au moment où l'homme de la rue a encore son attention pleinement attirée sur la corruption parlementaire, on ait osé renommer à la présidence de la commission des finances, l'homme qui avoue toucher 50.000 francs par an de la Compagnie des Wagons-Lits, et en outre quelque 60 à 80.000 francs de la part de diverses sociétés financières, cela non seulement en dit long sur le degré formidable de pourriture auquel est parvenu le Parlement, mais aussi sur l'état de véritable inconscience dans lequel l'habitude de sa pourriture l'a plongé.

Plus significative d'ailleurs encore que le vote de ceux qui élirent Malvy, est l'attitude de ceux qui le combattirent. D'après les compte rendus qui furent donnés de la séance de la commission des finances, Blum n'eut pas un mot — inférieur en cela à bon nombre de radicaux du congrès de Clermont — pour s'étonner qu'on porte à la présidence de la commission des finances, le stipendié de la finance. Il s'en prit simplement au ministère Doumergue, pour lequel il accusa Malvy d'avoir trop de complaisance, fournissant ainsi aux commissaires de droite le prétexte qu'ils cherchaient pour voter pour leur ancien adversaire. Le discours de Blum contre Malvy assurait d'emblée la réélection de celui-ci. C'était si évident qu'il serait extraordinaire que ce n'eut point été voulu.

Ce n'est pas seulement de la droite à la gauche, mais jusqu'à l'extrême-gauche que la franc-maçonnerie de la corruption parlementaire s'étend.

Le rétablissement de la concurrence aux Etats-Unis

Lors de l'établissement du système des « Codes » aux Etats-Unis, nous avions signalé combien nous paraissait archaïque, et encore peu compatible avec l'état actuel du capitalisme, le retour à la suppression de la concurrence, comme « au bon vieux temps ». L'expérience n'aura pas duré longtemps. A la suite du rapport Darrow montrant que la fixation par les « Codes » de prix auxquels obligatoirement tous les producteurs d'une marchandise devaient la vendre, avait pour résultat d'avantager les grosses firmes aux dépens des petits patrons, le général Johnson, grand chef de la N.I.R.A., a supprimé de tous les Codes toutes les fixations de prix.

La concurrence va donc pouvoir jouer à nouveau entre les différentes entreprises américaines. La stabilisation des profits par le retour à l'ancienne corporation a échoué.

R. L.

De toute évidence, l'idée de **« Tout le pouvoir au Syndicat »** méritait un coup de pied « qualifié ».

C'est l'organe de la C.G.T. qui le lui donne (« Peuple », 7 juin) :

La confusion des esprits, au lieu de s'atténuer, s'aggrave singulièrement. C'est ainsi que nous voyons un certain nombre de syndicalistes qui sont entrés en transe. Nous ne doutons pas qu'ils soient possédés du seul désir de bien faire. Cependant, les propos à quoi ils s'abandonnent réussissent seulement à obscurcir l'atmosphère au lieu de la clarifier.

On dit et l'on écrit : « Tout le pouvoir au syndicat ! » Voilà bien une formule magique! Nouvelle ? Pas tellement. En 1919, la formule était à l'honneur chez les syndicalistes italiens. On se souvient même que les syndicalistes italiens avaient commencé de mettre en pratique leur formule.

Cela n'a pas duré très longtemps, et peut-être n'est-il pas sacrilège de dire que cela ne fut pas la plus belle page de l'histoire ouvrière, ni de rappeler la tragique fin de cette aventure ?

Nous faisons de la confusion mentale, c'est bien entendu, en réclamant le pouvoir pour la classe ouvrière et ses organisations de classe.

Parlez-nous d'une bonne petite « rénovation sociale » faite en accord avec les propriétaires fonciers, les artisans, les petits commerçants et les anciens combattants (lesquels ? les prolétaires ou les autres ?)

Voilà au moins une formule qui ne porte pas à confusion.

Parlez-nous de bonnes petites élections, d'une Chambre de « gauche » grâce à la **Représentation proportionnelle** de joyeuse mémoire outre-Rhin.

Parlez-nous de **« Tout le pouvoir à Mac Donald ».**

Voilà une formule qui a fait des merveilles... ne serait-ce que contre les 40 heures.

Parlez-nous de **« Tout le pouvoir à Brüning, à Schleicher ».**

Voilà des formules qui ont fait la fortune du prolétariat allemand.

Parlez-nous de **« Tout le pouvoir à Paul-Boncour, à Marquet, à Déat ».**

Voilà qui doit nous remplir d'espérance.

Mais **« Tout le pouvoir au Syndicat »,** c'est une formule de démagogues et de confusionnistes — même si ces confusionnistes savent que les syndicalistes italiens avaient occupé les **usines** sans, hélas ! tendre la main vers le **pouvoir.**

Au surplus, que les Jouhaux ne s'y trompent pas. Lorsque nous réclamons le pouvoir pour le syndicat, cela ne signifie point pour le syndicat à la Jouhaux — ni pour le syndicat à la Gitton, mais pour le syndicalisme que la lutte forgera et qu'elle commence à forger.

B. G.

AVANT LE 8 JUILLET

La classe contre les cohues

La grande coalition

Les deux fractions de la bourgeoisie s'agitent en ce moment, comme les enfants qui jouent à se faire peur. Et à chaque fois, c'est au nom des Anciens Combattants, que l'on menace ou que l'on frissonne.

A la fin de mars dernier, on nous avait alertés, non sans une fébrilité puérile, à la veille de la réunion du Comité national de la Confédération des Anciens Combattants. On s'attendait à un coup de la réaction si minutieusement préparé, que l'on ne prévoyait pas de résistance possible, à Paris. Et des projets d'évacuation de la capitale, de repli sur la banlieue rouge, puis sur la province « républicaine », étaient exposés avec un sérieux attendrissant par d'importants militants — ordinairement mieux avertis — qui, sans souci du trouble apporté dans nos ménages, nous invitaient fraternellement à déserter nos domiciles, pendant quelques jours et quelques nuits.

On connaît la suite.

La Confédération nationale des Anciens Combattants adopta un programme... « de gauche » qui ressemblait — par une anticipation tenant du prodige — à celui que la C.G.T. devait proposer aux Etats Généraux du Travail du 7 avril. Mais déjà, le Parlement avait pris la fuite... et l'oppression des militants alertés s'était à peine achevée, en un soupir de soulagement, que les décrets-lois tombaient sur nos têtes rafraîchies.

C'est à la gauche qu'il appartient aujourd'hui de pousser les Anciens Combattants à la bataille. Les délégués de ceux-ci ont accepté, en avril, une première atteinte à leurs droits, mais ils ont posé des conditions, fixé une échéance le 7 juillet. Si M. Doumergue marche, on bloque derrière lui. S'il discute et hésite, on lui accorde un « report d'échéance ». S'il résiste, on disloque son gouvernement d'ancêtres croulants, et on amène au pouvoir une nouvelle équipe composée : 1° de parlementaires ; 2° d'anciens combattants non parlementaires ; 3° de représentants des autres forces sociales animatrices de la grande coalition : c'est-à-dire C.G.T., fonctionnaires, jeunes. (Déclarations de Henri Pichot, publiées dans *Vu*, le 30 mai 1934).

On comprend maintenant le sens des appels claironnants lancés par le Congrès des néo-socialistes. Et, débarrassé de toute discipline de parti et de classe, même de cette haute discrétion qui honorait la Normale Supérieure au temps de Lucien Herr : « L'impatient Déat cesse de se contraindre...! »

Quel sera le rôle de la C.G.T. ?

Nous ne tenterons pas — quoique le sujet en vaille la peine — de rechercher les vrais mobiles et motifs des gens de la grande coalition. A côté des politiciens pressés de jouer le rôle capital auquel ils se croient destinés, il y a les représentants des Anciens Combattants et de la jeunesse intellectuelle, dont les sentiments ne sont pas méprisables. Une querelle de générations couvre de son âpreté brutale et accidentelle les réalités profondes et durables de la lutte des classes. La politique de déflation et d'économies budgétaires, la scandaleuse impudence du gouvernement méprisant ses promesses et engagements alarme ceux qui, au seuil de la retraite, sentent menacée une sécurité durement achetée — comme ceux qui jugent définitivement compromis, un avenir que leurs parchemins universitaires disaient leur assurer. Ce double mouvement mérite notre attention, sinon notre adhésion.

Mais, rien ne pourrait justifier une participation de nos organismes syndicaux à l'opération projetée.

Un démenti de Jouhaux n'a pas dissipé nos inquiétudes.

Car il y a les éditoriaux du *Peuple* — savamment composés par le subtil Bélin dont l'éloquence onctueuse et la littérature indirecte trahissent l'ambition d'un cardinal-vicaire qui se croit plus infaillible que le souverain-Pontife, et plus apte à gouverner Rome et le monde.

Quelques détails ont retenu notre attention et excite une curiosité que nous essayerons de satisfaire, en quelque assemblée syndicale :

« *La conquête du pouvoir par le bulletin de vote, c'est, aujourd'hui, semble-t-il, l'arme décisive et unique des révolutionnaires modernes. C'est par ce moyen que Hitler a conquis le pouvoir* (1) ». (*Peuple*, 11 avril).

« *Il en est une autre (tactique) de laquelle on commence à parler à mots plus ou moins couverts et, à laquelle, il convient honnêtement que nous fassions un sort immédiat : la prise du pouvoir par la grève générale. C'est peut-être fâcheux pour certains théoriciens, pleins de flammes et d'ardeurs, mais nous le disons avec netteté et franchise : la grève générale politique, pour la conquête du pouvoir, c'est une grande rêverie* ». (*Peuple*, 13 mai).

Belin a-t-il lu la Charte d'Amiens ?

« *Nous ne croyons pas que la perspective politique évolue aussi simplement. Il y a eu un premier soubresaut en février. Cela nous a valu, assez paradoxalement au fond, un gouvernement de quasi-centenaires. Il y aura, donner des gouvernements aux contours plus ou moins peut-être, demains, d'autres soubresauts qui pourront nous précis.* Dans quelle nature la C.G.T. sera-t-elle mêlée à ces affaires ? C'est question d'avenir, et seuls, les astrologues prennent hypothèque sur lui. *Mais il leur arrive de choir dans un puits avant les échéances qu'il leur plait de fixer* ». (*Peuple*, 29 mai).

Traduisons en langage clair, ces formules sibyllines : Ce bougre de Déat a sonné trop vite le rassemblement pour le 8 juillet. Sa hâte nous obligera à chercher des collaborateurs plus discrets et moins prompts. Pour le reste... laissons Jouhaux démentir solennellement les imprudentes prévisions du député du 20e, et continuons à « préparer l'avenir ».

Avouons que tout cela n'est pas très clair, et que notre état-major livre mal le secret de son âme.

A la Fédération des fonctionnaires, on est plus net. Robert Lacoste — qu'on aurait cru plus lucide et plus prudent — a salué cette espèce de rassemblement « spontané » : C.G.T., anciens combattants, fonctionnaires, avec une joie mal justifiée par les résultats présents, et mieux expliquée par les espoirs d'avenir.

Et Charles Laurent lui-même, si peu porté aux anticipations aventureuses, écrit dans la *Tribune du Fonctionnaire* du 16 juin :

« *Le problème actuel, c'est de faire disparaître rapidement le désarroi qui subsiste dans les esprits. C'est de procéder rapidement au regroupement qui s'esquisse de toutes les forces qui tendent vers le progrès social. C'est de créer une nouvelle mystique et* c'est surtout de dégager de nouvelles équipes susceptibles d'assumer, le cas échéant, des responsabilités. *Dans ce travail de clarification des idées et de regroupement, la C.G.T. a un rôle*

important à jouer. Nous sommes sûrs qu'elle n'y faillira pas ».

Evidemment, en temps ordinaire, ce langage encore imprécis n'exprimerait que quelques-unes de ces « vérités premières » auxquelles nous sommes habitués, dont nous commencions même à nous lasser (notons d'ailleurs que Laurent use ordinairement d'un style plus direct). Mais il y a eu les déclarations de Pichot, le manifeste des néo-socialistes, les articles de Déat.

Des indications si formelles, des propositions si claires — que nous ne pouvons plus nous contenter, du côté de la C.G.T., avec des allusions discrètes ou des coquetteries littéraires.

Il ne s'agit pas de nous répondre que nous nous attardons dans notre conservatisme syndical, que nous ne comprenons pas les nécessités de l'évolution, qu'il ne faut pas laisser libre une place que d'autres occuperont avec empressement.

Inutile aussi de chanter le refrain connu sur les sympathies qu'il ne faut pas décourager. Nous ne sommes ni aveugles, ni sectaires, ni neutres. Nous ne nions pas absolument l'intérêt que la classe ouvrière pourrait tirer sur le moment et peut-être par effet de surprise, d'un changement d'équipe gouvernementale. Mais encore faut-il que ses syndicats, même indirectement, ne soient pas compromis, dès le début de l'opération.

En d'autres termes, en s'habituant à l'idée d'une participation cégétiste au gouvernement, on accroît le désarroi des esprits. Et sa réalisation provoquerait la débandade et la dispersion dans nos organisations. N'est-il pas temps de mettre un terme à ces rêveries ? de briser brutalement certains espoirs ?

L'affaiblissement de l'esprit de classe

Mais le péril n'est pas simplement dans l'imprudence et les ambitions de certains militants. Il est, dans le développement d'une pensée et d'un vocabulaire qui ne sont pas nouveaux, mais dont nous n'avons jamais mesuré, aussi vivement qu'aujourd'hui, les inquiétants ravages. Il est dans l'affaiblissement général de l'esprit de classe, l'abandon de cette sorte d'orgueil ouvrier qui soulevait la C.G.T. d'avant-guerre.

Lorsqu'on étudie les causes de la scission syndicale, on oublie toujours de mettre en valeur une d'entre elles, que je crois essentielle. C'est l'oubli des réalités de classe, aussi bien dans l'informe union sacrée, que dans la cohue bruyante et multicolore soulevée contre la politique de guerre. Pendant des années, on a jugé que « la tendance » actuelle était plus caractéristique que le mouvement constant. « Dis-moi ce que *tu veux*, ou plutôt ce que *tu ne veux pas*. C'est plus important pour moi que ce que TU ES ! »

Une classe sociale se définit par sa place dans la production, les expériences vécues au cours de son développement, les résistances rencontrées par celui-ci, la conscience qu'elle prend de sa situation présente et de ses possibilités d'avenir. Tout un ensemble assez complexe que le syndicalisme révolutionnaire — véritable héritier de Marx — exprime parfaitement.

Bien au contraire, les intellectuels révolutionnaires et les politiciens méconnaissent ces bases élémentaires d'une politique de classe — ceux-ci par intérêt électoral, ceux-là par sincère impatience ou par hardiesse orgueilleuse. On n'est pas contre la guerre, contre le fascisme, contre les misères nées de la crise, parce que l'on pense en prolétaires. On est d'abord et essentiellement contre tout cela, on entend grouper tous les mécontentements, on fixe un but, qu'il soit élevé ou vil, on précise impérativement des solutions et on offre « sa marchandise » à une masse composite, où les prolétaires figurent, sans se distinguer des autres.

Une telle conception explique « Amsterdam », comme les « Etats Généraux du Travail », comme le fascisme, au moins en ses premières manifestations, comme le bolchevisme même.

Une telle conception se retrouve dans le « nationalisme » d'un Déat ou d'un Marquet, comme dans cette primauté accordée au parti, dans la motion du Congrès socialiste de Toulouse :

« *Seul capable d'instaurer le régime social, d'où toute possibilité de crise serait éliminée,* seul *capable de tirer de sa doctrine des effets d'apaisement et d'amendement à la crise présente, le Parti socialiste est* SEUL *capable de diriger une bataille dont la liberté politique et le salut économique sont le double enjeu* »

Une telle conception se retrouve encore dans les formules communistes : l'*unité de lutte*, l'*unité d'action*, *même le syndicat unique constitué sur un programme* que l'on oppose à la simple réalisation de l'unité organique.

D'un côté comme de l'autre, les syndicats — c'est-à-dire les seuls vrais organes de classe — sont dépouillés de leurs attributs fondamentaux qui sont d'exprimer des revendications, tirées de l'examen de la situation corporative et de leurs possibilités propres. Le programme est élaboré hors d'eux, au-dessus d'eux. Ils sont chargés de l'appliquer, tel qu'il est et *tels qu'ils sont* — car d'un côté comme de l'autre on craint l'unité complète, l'unité de classe amenant dans l'organisation et faisant entrer dans la discussion des éléments qui n'auraient pas été préalablement *conquis* par la propagande des faiseurs de programmes.

Bien sûr, on se croit inspiré par les leçons de l'histoire. Ce n'est pas sans raison que l'on a exhumé le vieux titre d'Etats Généraux. On ne voit pas que l'on est victime du bourrage de crânes des auteurs de manuels et des historiens romantiques. 1789 serait dû à la préparation des philosophes, à un mécontentement collectif, à une crise financière dont nul ne pourrait prévoir le développement ?

Il manque à nos grands hommes d'aujourd'hui, si orgueilleux de leur science doctrinale, d'avoir médité la magnifique introduction de l'*Action Socialiste* de Jaurès, et les livres, si sobres et si denses, qu'Albert Mathiez a consacrés à la *Révolution française*. Ils y trouveraient cette vérité peu connue, que la classe sociale, la haute bourgeoisie industrielle et commerciale — qui profita de la Révolution — savait exactement, avec une précision remarquable, ce qu'elle voulait, et comment elle pouvait tirer parti du mécontentement général.

Ce n'était pas une masse populaire, sans opposition de classe. C'était une classe *consciente et organisée* qui a mené une foule aux sentiments divers, à l'assaut de la Bastille.

De vrais Etats Généraux du Travail

Car il importe de préciser nettement notre pensée. Nous ne sommes pas contre « tout plan », nous envisageons même fort bien de rechercher à côté d'un programme *spécifiquement ouvrier* des solutions aux maux dont souffrent les petits paysans et les classes moyennes que l'on veut gagner ou neutraliser. Seulement nous aurions voulu ne pas suivre la voie choisie, ou la suivre en sens inverse. Pas de manifestation nationale, couronnant des manifestations régionales, pour approuver solennellement un programme élaboré dans quelque laboratoire supérieur. Une consultation minutieuse et sérieuse de la base, une étude approfondie des rapports existant dans toutes les régions, entre les diverses couches de la population, ou mieux, entre le prolétariat et les autres, un congrès extraordinaire de la C.G.T. où l'on procèderait à une synthèse des multiples revendications et propositions recueillies partout, près de véritables Etats Généraux du Travail, où ce Congrès appellerait à lui les représentants des autres forces sociales capables de se grouper autour de la C.G.T. Spectacle de force ouvrière, digne de celui que donna au monde la bourgeoisie française en ces semaines glorieuses de mai et de juin 1789. Mais l'idée d'une *synthèse* est douloureuse à ces messieurs de l'état-major confédéral. Il y a leur *thèse*, la seule admise. Pour l'*antithèse*, il y a la maison d'en face.

Quant à la classe ouvrière, qu'elle continue à se perdre dans ses cohues multiples, plus ou moins bruyantes, que des penseurs mènent au combat, où au nom de qui, des politiques posent leur candidature au Pouvoir !

Un programme ouvrier

Belin, dans un de ses éditoriaux, a ironisé sur la modestie des propositions présentées par la minorité de la Fédération postale. Quoi donc — dit-il en substance — on s'élève contre notre modérantisme, et on demeure soi-même, si peu hardi. C'est qu'il ne se place pas sur le même terrain que nous. C'est qu'il n'y a pas de comparaison possible entre un programme précis et simple, destiné à provoquer le rassemblement pour l'action, et un plan général de rénovation économique, dont on espère tirer un programme électoral ou une déclaration ministérielle.

Sans doute, ce plan existe. C'est déjà un mérite qui n'est pas mince. D'accord avec nos amis de la Loire, nous entendons l'utiliser pour en tirer le maximum de propagande efficace. Nous avouons même avoir été séduit par les propositions du groupe de la *Révolution constructive*, pour qui — et l'expérience bolchévique apporte une confirmation douloureuse à cette thèse — la prise du pouvoir est inutile, si la classe ouvrière n'est pas capable d'organiser et de diriger effectivement l'économie de la période de transition. (Notons d'ailleurs que G. Lefranc a été le seul dans la *Tribune du Fonctionnaire* à écrire que notre mouvement syndical réalisait le maximum de démocratie). Mais s'il est nécessaire de préciser ce que l'organisation ouvrière propose, comment elle entend se poser, *immédiatement, en héritière* — il est indispensable que cette organisation ouvrière soit assez numériquement forte et assez moralement solide pour être digne du rôle que l'Histoire lui réserve.

Nous avons donc un gros effort de recrutement, d'agitation et de propagande, à accomplir, dans tous nos syndicats, et c'est au nom de la C.G.T. qu'il convient de le mener. Celle-ci doit grouper, classer, combiner toutes les revendications corporatives de ses Fédérations, afin d'en tirer *quelques formules sociales claires, quelques revendications générales dont la satisfaction pourrait être immédiate.* Trois idées s'imposent à l'attention des travailleurs de l'industrie privée et des Services Publics : *salaire minimum vital, sécurité, liberté syndicale* (la seule liberté qui soit une liberté-puissance opposée à la blague de la liberté-droit) — avec des projets de grands travaux publics, la semaine de 40 heures et la lutte contre le régime des économies budgétaires. C'est déjà suffisant pour frapper l'opinion.

Que la C.G.T. relève aussi le drapeau de l'unité, qu'elle fasse, avec le maximum de publicité, des propositions précises à tous les syndicats, qu'elle s'affirme hautement en faveur de *l'unité pour l'unité*, car *l'unité pour l'unité*, méprisée par certains, c'est, en dernière analyse, *le prolétariat pour le prolétariat et par le prolétariat.*

Enfin, la C.G.T. se doit de résoudre courageusement le grand problème des générations rivales qui se pose aussi dans son seins, non sans quelque âpreté, et qui est même d'autant plus douloureux, que « la soudure » ne s'opère pas facilement entre la vieille cohorte de sanciens d'avant-guerre, et la troupe impatiente des jeunes d'après la scission. Il manque la couche intermédiaire décimée par la guerre, dévastée moralement par l'après-guerre et la scission.

En face de ces multiples tâches, notre mot d'ordre : *Tout le pouvoir aux syndicats !* — jugé enfantin ou présomptueux par de grands esprits — est un cri de ralliement et de force. Il traduit la volonté patiente et ardente de ceux qui veulent opposer la fière et claire indépendance de notre classe au désordre bruyant et inquiétant de toutes les cohues.

Roger HAGNAUER.

NOS BYZANTINS

A propos de "Un Fleuve de Sang"

La *Vérité* du 8 Juin consacre une colonne à la brochure de la *Révolution Prolétarienne* sur les atrocités impérialistes en Indochine et l'amnistie nécessaire.

La critique est savante.

Ainsi, il paraît que « *la conclusion* (de la brochure) *ne dépasse pas celle d'un nationaliste indochinois* ».

On assassine un homme devant vous. Vous criez « à l'assassin ! » ...Peuh ! Votre cri ne dépasse pas la conclusion d'un homme qui ne veut pas mourir !

Si j'ai bonne mémoire, certain « pédant » du bon La Fontaine expliquait doctement à l'enfant qui se noyait pourquoi il allait asphyxier. Ce pédant-là, au moins, « *dépassait la conclusion* » ! Qu'il doit plaire aux théoriciens de la *Vérité* !

Pour nous, à la R. P., proclamons-le une fois pour toutes, *nous en avons soupé*, et définitivement, de toutes ces analyses, contre-analyses, subtilités et savantasseries dont on se goberge au pied du sabre impérialiste triomphant et dégouttant de sang.

Les auteurs de la brochure, paraît-il, restent partisans « *de la collaboration franco-indochinoise, de la collaboration du loup et de l'agneau* ». Cela, évidemment, parce que s'attachant aux faits, à la seule atrocité des faits, la brochure ne contient ni « analyse », ni « perspective », ni tentative d'évaluation des mérites respectifs des divers « partis » dans la tourmente, ni charabia « bolchevik-léniniste ».

Pardon, camarades !... En dehors de toute invective, voyons les faits, les seuls faits. Pour accomplir son invraisemblable besogne, pour supprimer, par le fer et les bagnes, toute une génération annamite — car c'est à cela qu'a abouti la terreur —, il était nécessaire à l'impérialisme français d'agir *sans que ça se sache*. Il lui fallait élever, autour de la terre sanglante une formidable *muraille de silence*. C'était la condition *indispensable* à l'accomplissement de son programme. (Et avouons qu'il y a réussi de façon étonnante). Eh bien, cela étant, qui donc a favorisé « la collaboration du loup et de l'agneau » ; *qui donc a aidé le bourreau contre les victimes ?* Est-ce ceux qui, avec leurs faibles moyens, ont *cherché à percer cet affreux mur de silence* ou ceux qui se sont contentés de faire de la théorie ? Or, nos théoriciens ont, en fait, entièrement respecté le mur de silence, malgré les formidables moyens, l' « internationale », les députés, etc., dont certains d'entre eux disposent. Et si quelques pierres ont tout de même été enlevées à l'horrible mur, ça a été, non pas par les divers « seuls guides » du prolétariat, mais par des gens comme Andrée Viollis, Roubaud, la *Révolution Prolétarienne*. Ces gens ne se drapent pas dans un révolutionnarisme d'Etats-Major. Mais en la circonstance, ils ont été, camarades de la *Vérité*, joliment plus humains que vos savants d'Etat-Major !

« *Animés d'un esprit aussi réformiste, les auteurs de la brochure n'ont pas vu le mouvement des masses prolétariennes, son caractère de classe, son rôle encore mince de directeur dans la Révolution indochinoise, étant donné la faiblesse et la dépendance du mouvement de la paysannerie indochnioise déjà éprouvée* ».

C'est sûrement là une belle phrase bolchevik léniniste. Mais j'avoue ne pas comprendre ce que ça veut dire. Car ça ne veut rien dire !... Et comment est-ce qu'on peut ne pas avoir honte d'écrire des choses comme ça, quand, chaque heure qui passe, des hommes meurent, des fers aux pieds, dans les pourrissoirs !

Ah ! qu'il avait raison celui qui parlait du crétinisme des états-majors, même des états-majors sans troupes !... Des lignes comme ça, ça fait peut-être très bien dans un rapport au général Trotzky, mais je me refuse à y rien voir d'utile et d'humain.

J. PÉRA.

Remarques sur le "Plan" de la C.G.T.

Dans l'état de crise présent, la classe ouvrière organisée dans ses syndicats se doit d'élaborer un plan de réformes économiques, sous peine d'avouer son fnconscience, son incapacité, son inaptitude à assurer un jour la gestion des entreprises socialisées.

La C.G.T. a donc eu raison de songer à établir un programme, qu'elle intitule « programme d'urgence », pourvu qu'il ne soit que la première étape sur la voie poursuivie par les syndicats, qui est la destruction du régime capitaliste. En attirant l'attention des autres travailleurs sur la classe ouvrière organisée, ce programme aurait pu les détourner de l'agitation fasciste et des velléités réformatrices des partis bourgeois impuissants. Le projet d'institution de la semaine de 40 heures, avec maintien des salaires actuels, en attendant leur relèvement, mérite d'une façon toute particulière d'être popularisé.

Mais ce programme de la C.G.T. nous paraît mériter plusieurs graves reproches.

***

N'étant pas issu de larges délibérations syndicales, mais élaboré par quelques personnalités, présenté successivement sous diverses formes, ce programme traduit une regrettable incertitude de pensée soit dans ses divers articles, soit dans les intentions qui l'animent.

Aussi, la C.G.T. réclame en janvier dernier la « nationalisation industrialisée » des services publics, y compris le crédit et la nationalisation des industries de base. Il n'en est plus question dans le programme adopté par les Etats Généraux du Travail. On ne parle plus aujourd'hui que de « contrôle » de crédit et de ces mêmes industries.

Par contre, la C.G.T. introduit subrepticement et sans la justifier, la revendication pourtant importante, essentielle pour nous, du contrôle ouvrier, cela dans un manifeste du 1er Mai.

Elle néglige tout d'abord les moyens de réaliser son programme et ne fait aucune allusion à la prise de pouvoir, avant un article de Lacoste (*Tribunal des Fonctionnaires* du 14 avril) sur ce thème : le pouvoir pour le plan, le plan pour le pouvoir.

C'est tardivement qu'elle précise, par échappées, le caractère provisoire de son programme, en le présentant comme un minimum à réaliser tout de suite qui laisserait à résoudre le problème de la conquête par le prolétariat des moyens de production, qui ne serait qu'une étape vers la révolution sociale. Cela, affirmé hautement plus tôt, sans réticence, aurait accru la confiance des travailleurs dans le programme confédéral et en aurait fait autre chose qu'un simple appât pour classes moyennes.

Enfin, les responsables de la C.G.T. ont voulu donner à ce plan un caractère tabou. Vouloir le discuter est apparu comme une hérésie malséante.

Il suppose que l'Etat présent est décidé aux réformes, que le capitalisme est prêt à se laisser mettre en tutelle. Rien ne dit pourtant que la démocratie politique dont s'accommode la C.G.T. évoluera pacifiquement et résistera aux assauts de ses adversaires, que le capitalisme voudra se résigner à en accepter la direction. Ce plan reste muet sur les moyens de réalisation qu'envisage la C.G.T., pour le faire aboutir, en dehors d'un appel à la bonne volonté de l'opinion, des capitalistes et des pouvoirs publics. Il entretient l'illusion que le capitalisme dispose encore, à l'heure actuelle, d'une marge de réformes qui peuvent lui être arrachées autrement que par la force.

Il ne mentionne nullement, comme condition de succès, l'emploi de l'action directe ouvrière, orientée vers la prise du pouvoir par les travailleurs. Sans cette pression énergique, le capitalisme et l'Etat bourgeois ne sauraient céder sur aucun point essentiel. Au cas où ils se résigneraient à des concessions de détail, c'est qu'ils y verraient un moyen de calmer l'impatience de la classe ouvrière, sans lui accorder rien de positif, sans consentir à modifier sensiblement leur structure.

***

Le plan de la C.G.T. laisse croire qu'elle n'a d'autre but que de conjurer la crise économique pour sauver ainsi le régime capitaliste amélioré, débarrassé de son anarchie fondamentale, discipliné sous le contrôle collectif. Il entretient l'illusion que la part revenant à l'ouvrier est proportionnelle à la production des marchandises et que la reprise industrielle se traduira automatiquement pour lui par une augmentation conséquente des salaires. Il laisse croire qu'il est possible et facile d'instaurer une économie dirigée, en conservant l'Etat actuel, dans le seul cadre national, qu'une impulsion venue d'en haut, sous la forme d'une direction du crédit et des industries dominantes, est capable d'améliorer la condition du prolétariat sans toucher à la plus-value capitaliste.

***

Par des formules équivoques, en particulier par celle de l' « intérêt général », par la notion de « classes productrices », groupant pêle-mêle prolétaires et industriels, ce programme et les déclarations qui l'ont précédé ou suivi, nous paraissent introduire un révisionnisme dangereux qui obscurcit la notion de luttes de classes et selon lequel le prolétariat n'apparaît plus comme le facteur essentiel d'évolution et de révolution. Nombreux sont les travailleurs, confédérés ou non, qui pensent que la C.G.T. a mieux à faire que de collaborer au sauvetage de la bourgeoisie, que d'en prolonger la domination.

Par une attention presque exclusive au capitalisme financier considéré comme l'animateur de la production, le maître actuel de l'industrie en déficit, le plan semble vouloir faire oublier qu'il existe aussi une oligarchie industrielle, plus rapace encore que la banque, ayant à sa solde presse et politiciens et faisant peser sur les ouvriers son exploitation directe. Tant que cette oligarchie n'aura pas été atteinte en ses privilèges, la lutte pour la suppression du salariat ne sera pas encore véritablement commencée.

Cette lutte paraît comporter comme étape originale et féconde l'institution du contrôle ouvrier, exercé par les conseils d'usine, vieille revendication syndicaliste. Il permettrait de créer un peu de démocratie dans l'entreprise, sans quoi la démocratie politique, dont la C.G.T. se proclame ouvertement le défenseur, serait notoirement insuffisante. Ce contrôle ouvrier faciliterait la lutte pour les salaires, en donnant aux travailleurs la connaissance exacte des bénéfices patronaux et contribuerait à ruiner le prestige du capitalisme qui se proclame omniscient, omnipotent et de droit divin. Par lui, le prolétariat commencerait à s'initier à la gestion économique dont il deviendra responsable au jour de la Révolution.

***

La modération même de ce programme ne nous semble pas un gage réel de succès. La C.G.T., en effet, n'a même pas l'avantage de l'initiative. La bourgeoisie a son plan de travaux contre le chômage, dont Jouhaux s'est fait le garant. De tous côtés surgissent des programmes à côté desquels celui de la C.G.T. ne paraît ni très original, ni très audacieux. L'idée centrale qui l'anime, celle d'une économie contrôlée, gagne tous les jours du terrain, sans d'ailleurs aboutir à des résultats efficaces là où elle est expérimentée. Anciens combattants effervescents, radicaux désemparés s'y rallient. L'Alliance démocratique elle-même, si réactionnaire qu'elle soit, accepte le principe d'un Conseil économique groupant les forces patronales et ouvrières et représentant aussi les ligues multiformes qui sont, aujourd'hui, l'expression d'un malaise général.

Dans ces conditions, la C.G.T. ne retirera même pas un bénéfice moral de ses concessions au système capitaliste. Chose plus grave, en conviant aux réformes le prolétariat pêle-mêle avec toutes les classes d'essence plus ou moins populaire, elle laisse ce prolétariat sans directive propre et risque de l'égarer dans une politique de redressment national dont il ferait les frais. Elle n'évite même pas le reproche de travailler à un rapprochement organique des classes dont le fascisme fait le point essentiel de son programme, bien qu'elle veuille soumettre son Conseil économique d'allure corporatiste au parlement politique traditionnel.

***

Ce corporatisme nouveau, qui nous rappelle l'ancien programme confédéral de nationalisation industrialisée, abandonné, semble-t-il par la C.G.T., avec ses Conseils tripartites (Etat, patrons, ouvriers), risque d'apporter de graves mécomptes aux prolétaires qui, en régime capitaliste, rencontreront toujours devant eux la coalition des représentants de l'Etat et du patronat contre toute mesure novatrice vraiment favorable au prolétariat.

Nous y opposerons le système de contrôle ouvrier, avec son sens de classe plus net. C'est sur cette base du contrôle ouvrier que devraient être préparées la socialisation du crédit et celle des industries dominantes, premières étapes de la socialisation générale. A titre d'expérience, le contrôle ouvrier devrait être imposé d'abord dans les grands travaux publics destinés à résorber le chômage et qui devraient être un champ d'expériences sociales, au lieu de continuer les errements d'autrefois et d'engendrer de nouveaux scandales à l'instar de la reconstruction des régions libérées.

***

Toute mesure proposée en faveur de l'agriculture devra ménager avant tout l'intérêt de la classe ouvrière. Il ne faut pas oublier, en effet, que le relèvement des prix des denrées agricoles profite surtout aux gros producteurs et se retourne contre le prolétariat consommateur. C'est la seule défense des ouvriers agricoles et des petits paysans qu'il faut entreprendre, les premiers comme travailleurs syndiqués ou syndicables, les autres en sollicitant pour eux, selon les modalités à étudier, une aide provisoire, directe ou indirecte des pouvoirs publics (dégrèvements fiscaux, monopole des engrais...) Nous ne saurions cependant faire croire à ces petits paysans propriétaires que nous considérons la petite propriété rurale, menacée par le capitalisme, comme une forme sociale immuable. Notre idéal est, en effet la propriété agricole collective réalisée par étapes, à commencer par la socialisation des grands domaines. Nous nous refusons, d'autre part, à envisager une réorganisation de la production agricole qui prendrait le contrepied de l'évolution et rétablirait des cultures que celle-ci condamne, selon des vues procédant du pur nationalisme économique.
et rétablirait des cultures que celle-ci condamne, selon des vues procédant du pur nationalisme économique.

***

Toute protection accordée au petit commerce ne saurait non plus entretenir l'illusion que nous comptons le sauver de la décadence où l'entraîne la concentration capitaliste. Intéressant comme travailleur, le petit commerçant représente à nos yeux une forme d'échange périmée que l'on ne saurait prolonger artificiellement. Il faut familiariser les esprits avec la supériorité de la coopération. Il convient surtout, selon la formule, de « neutraliser » le petit commerçant. Nous lui ferons voir que sa situation est liée au sort matériel des travailleurs pour le détourner de la propagande fasciste qui repose sur la démagogie des classes moyennes, dressées spécialement contre le fonctionnaire et l'ouvrier.

A un vaste programme d'ensemble, où la C.G.T. fait appel à l'intérêt commun de tous les producteurs, sans avoir même le bénéfice moral de suggestions qu'elle ne pourra pas faire accepter ou que d'autres prendront à leur compte, nous déclarons préférer un plan d'action même limité, concret, à réaliser par étapes marquées d'avance et contenant des revendications spécifiquement prolétariennes telles que le contrôle ouvrier, la cialisation progressive. Ainsi, le prolétariat ne serait pas à la remorque de ses alliés occasionnels : classes moyennes et paysans.

Nous l'empêcherons de ne travailler que pour les autres catégories sociales semi-prolétariennes et nous lui montrerons que, seule, la Révolution peut écarter à jamais le péril fasciste et fonder une économie juste et rationnelle.

A. RICHARD.

Une question de force

A SAINT-ETIENNE

Le 12 juin dernier, une réunion fasciste organisée par les « Croix de Feu » à Saint-Etienne, avec 250 auditeurs à peine était protégée contre une contre-manifestation ouvrière par près de 2.000 gardes mobiles. Malgré ce déploiement de forces policières, Saint-Etienne ouvrier, Saint-Etienne antifasciste dont on assomme pour la deuxième fois les meilleurs éléments, a redressé vaillamment la tête contre le fascisme et la répression.

Les « Croix de Feu » à Saint-Etienne

Installés d'abord provisoirement à l'hôtel de France, les « Croix de Feu » eurent bientôt à Saint-Etienne un quartier général dans la rue Praire. Une plaque de cuivre marque leur siège, et sur les murs de la ville leurs vastes placards s'étalent partout. La presse s'ouvre à eux et publie leurs appels à la population laborieuse, aux chômeurs, aux petits commerçants. Des tracts sont distribués dans les boîtes aux lettres contre le capitalisme, contre l'armement étranger, contre la guerre antifrançaise. Ses tracts démagogues d'allure révolutionnaire sont une copie très peu renouvelée des écrits hitlériens, de parfaits spécimens du « *socialisme des imbéciles* ». Les journaux réactionnaires leur font une propagande bienveillante, mais les journaux dits de gauche insèrent aussi leurs papiers, leurs réponses aux éléments antifascistes, sans qu'à aucun moment la main des rédacteurs ne se porte vers les terribles ciseaux qui élagent si gentiment les communications syndicales. La *Tribune Républicaine*, même « républicaine-socialiste », de la localité répond ainsi in-extenso les actes de foi fascistes dans toute la population ouvrière.

Et les « Croix de Feu » entrent déjà dans la vie syndicale et politique. Ils se signalent en exigeant l'interdiction des promenades du jeudi des pionniers communistes, insultent dans la presse les antifascistes, « *éléments louches de la population* », barbouillent les affiches annonçant un meeting antifasciste organisé par le comité de vigilance auquel adhèrent nos organisations syndicales, y peignent leur insigne à tête de mort. Il y a avec eux des fabricants d'armes, de nombreux ingénieurs de mines, dont beaucoup sont connus, et les gros capitalistes de la Société du Casino.

Les « Croix de Feu » ont avec eux les forces d'argent et paraissent résolus à la lutte... Leur première réunion, privée pourtant, n'a pas été heureuse.

Jusqu'à l'avant-veille elle fut tenue secrète. Les communistes d'Amsterdam-Pleyel, avertis avant nous, nous offrirent le front unique en même temps que le renseignement sans nous dire d'où ils le tenaient. Nous avons localement (ce en quoi nous devons ressembler à beaucoup d'autres unions confédérées) de bonnes raisons de ne pas nous fier à la seule parole communiste, et l'époque ne se prête pas bien à des alertes à vide.

Le Comité de vigilance antifasciste

La naissance du noyau agissant des « Croix de Feu » à Saint-Etienne a amené différentes organisations à se grouper pour la défense commune. Plus généralement, les événements du 6 et du 12 février poussaient à cette entente. Le front unique loyal d'organisation à organisation est à certaines périodes graves un mouvement naturel et désiré par la masse ouvrière. Le comité de vigilance antifasciste réunit deux grandes organisations : les œuvres laïques-post-scolaires et les syndicats cégétistes, les groupements d'affinités se soudent autour d'elles : les partis socialistes républicains socialistes, les ligues pacifistes, des droits de l'homme, rationalistes ou de libre pensée, les jeunesses de différentes organisations. Ils représentent des troupes beaucoup moins importantes que les deux premiers groupements. Avec les salles de jeu ou de théâtre répandues dans toute la campagne, les amicales laïques offrent un canal facile à la propagande dans les milieux ruraux, renforcent à Saint-Etienne de quelques-uns de leurs éléments les groupes de défense des syndicats confédérés qui servent au comité de vigilance antifasciste ainsi constitué, de base solide. Concurremment, se trouve évidemment le comité local de lutte contre le fascisme d'Amsterdam-Pleyel qui demande aux dirigeants du comité de vigilance le front unique à toute occasion et aux troupes de ce comité « d'adhérer au mouvement d'Amsterdam-Pleyel pour juger leurs chefs-traîtres ».

Les demandes de front unique sont d'autant plus pressantes et incessantes que les communistes sont à Saint-Etienne une minorité.

Ils ne peuvent, certes, pardonner que le comité de vigilance de la dernière heure auquel adhèrent les syndicats confédérés et qui est constitué exactement sur le modèle du comité Amsterdam-Pleyel groupe 22 organisations et 15.000 membres, alors que leur comité d'Amsterdam, constitué à grand fracas à une époque où il ne correspondait pas à un besoin des masses, reste un comité sur papier.

Riposte rapide

Dès que les camarades chargés de vérifier s'il y avait, le 12 juin, réunion privée à « Cyrano », furent renseignés par une note dans la presse et une affiche tirée dans les 24 heures appela la cité ouvrière auprès des militants des comités de vigilance devant son siège, 1, rue Dormand. Le comité Amsterdam-Pleyel avait alerté en différents autres lieux : à la Bourse du Travail, au Sporting-Club ouvrier, au cercle des cheminots.

De beaucoup, le plus important, le rassemblement de la rue Dormand comptait à peu près 800 membres à l'heure de la marche en avant. L'union locale confédérée avait fait tirer quelques milliers de tracts distribués à ceux qui avaient répondu et aux passants des rues adjacentes « *à chaque nouvelle provocation, répondez à l'appel de votre comité de vigilance, et à l'appel des organisations syndicales confédérées !* »

C'est à 7 heures seulement qu'un membre de l'union locale monté sur une fenêtre demanda aux manifestants de se former en cortège et aux membres du comité de vigilance et des groupes de défense de prendre la tête. Parmi les militants, on remarquait le ssecrétaires de ligues, d'amicales, du parti, des jeunesses et des femmes socialistes. Le groupe de défense, constitué en majorité par les camarades ouvriers de l'union locale confédérée aligna de larges poitrines sur lesquelles s'ouvraient des chemises de mineurs ou de métallurgistes, et encadrait toute la manifestation qui prit sa marche vers la place de l'Hôtel-de-Ville.

Sans sommation

Au chant de l'*Internationale*, la colonne qui s'était grossie en route et comptait maintenant près de 2.000 personnes, déboucha place Dorian. Un premier barrage coupa la rue, composé de gardes armés et d'agents cyclistes. Poussées de part et d'autre, discussions, gestes persuasifs, rien à faire ! Lorsque tout à coup le barrage céda, ce fut si inattendu que des camarades applaudirent les mobiles, croyant à un recul voulu. Orientés par eux dans une autre direction, la manifestation qui n'avait pas de préférence pour un itinéraire spécial, se laissa presque manœuvrer sans se disloquer. Elle fut ainsi conduite sous les pieds des chevaux qui en un furieux assaut avaient net-

toyé la place de l'Hôtel-de-Ville, et arrivait brusquement sur la manifestation du comité de vigilance *sans aucune sommation*.

Refoulant cette population sans défense, serrant des manifestants entre leurs chevaux et les murs, les poursuivant sur les trottoirs autour des kiosques et des arbres, les mobiles semblaient avoir en un tournemain désorganisé les cortèges et être venus à bout de la riposte ouvrière.

Mais dans toutes les petites rues adjacentes, des ouvriers repoussés s'étaient massés à l'abri des couloirs et des portes cochères. Bientôt réunis au milieu de la chaussée, ils cessèrent leurs chants et leurs cris.

Il y avait là des communistes, des confédérés, des socialistes, des anarchistes ; certains avaient vu tomber les premiers coups de crosse et, la première stupeur passée, l'indignation revenait plus forte, avivée par la soudaineté et la fourberie de ce premier assaut.

Entre les tendances diverses, il y eut d'abord quelques tiraillements ; les camarades séparés les uns des autres manquaient de mots d'ordre précis qui leur auraient permis de se reformer en masse sur d'autres points.

Colère ouvrière

Les groupes reformés essayèrent bientôt une deuxième charge plus violente sur la grande artère. Il y eut des coups, des blessés, des hommes roulés sous les pieds des chevaux, du sang. Alors la colère ouvrière changea brusquement l'aspect du centre de la ville.

Dans une masse d'hommes, un tramway se mit à osciller sur ses rails, mais retomba d'aplomb en vibrant, car les casques bleus arrivaient dans le tas en cognant dur et ferme. Rue Michel-Rondet, une motrice couchée sur le flanc interdit vers 20 heures l'entrée de la rue, s'effondrant dans un grand bruit de verres brisés.

Les manifestants se replièrent vers les quartiers pauvres où l'étroitesse des rues facilite la défense. Précédant la police, ils mirent la place Boisin sens dessus-dessous. Les rebords de trottoir arrachés à coups de pic, les barrières démantelées dressèrent d'hâtives barricades. Celle de la rue de la Bourse barrant la rue d'un bord à l'autre, résista à plusieurs chocs de la police, reçue à coups de pierres. Place Boisin, sur la hauteur, une barricade imprenable obligea les forces policières à la tourner par la rue Saint-Marc.

L'*Internationale* et les cris de « Fascisme assassin ! A bas la dictature du Casino ! A bas les Croix de Feu ! » retentissent aux carrefours de la place du Peuple, dont les entrées sont fermées de palissades calées avec des bancs de pierres arrachées et des rangées de pavés amoncelés. Rue de la Ville, rue des Fossés, les matériaux de maisons en démolition s'entassèrent avec des grilles arrachées aux squares et à la Chambre de commerce. La bataille à Polognais fut conduite à coups de briques.

« Vaches ! saligauds ! » criaient les mobiles, qui n'admettaient pas que le troupeau pourchassé puisse se retourner sous les cravaches.

Les matériaux de la rue du Mont-d'Or en démolition servirent aussi de retranchements et de projectiles.

Rassemblement

Après plusieurs tentatives infructueuses de rassemblement à la Bourse du Travail où un court meeting unitaire ne réunit qu'une poignée d'auditeurs, le mot d'ordre de rassemblement sur la place Dorian fut porté par des estafettes aux groupes qui résistaient sur différents points de la ville. Près de la place de l'Hôtel-de-Ville, qui avait vu les premières charges, près de la rue Blanqui ou à Cyrano, la réunion des « Croix de Feu » prenait fin à 21 heures 45, des milliers et des milliers de personnes débouchant de toutes les rues à la fois chantaient en envahissant la place Dorian, d'un flot sans cesse poussé en avant. De centaines qu'ils étaient au début, les manifestants réunis à près de 10.000 s'étaient multipliés intantanément devant la sauvagerie de cette garde à pied et à cheval qui pour protéger une réunion fasciste de 250 personnes dont 150 venues spécialement de Lyon, mettait la ville en état de siège.

Les manifestants s'étaient multipliés avec une rapidité foudroyante sous les coups de la garde mobile. Les visions d'hommes se relevant après un coup de crosse pour en recevoir un autre puis laissés étendus sur le trottoir, de femmes rudoyées en rentrant chez elle *avec des enfants conduits par la main*, de blessés traînés par les pieds pour être chargés comme des porcs dans les ambulances avaient spontanément rangé la foule en bataille que des orateurs haranguaient. Lorsque de nouvelles charges arrivèrent, les grilles des arbres arrachées et brisées sur les trottoirs avec violence retentirent comme des coups de fusils et garnirent les mains des ouvriers assaillis. L'escadron fut reçu par une rafale de fer.

Escarmouches finales

Puis dans la nuit noire, la foule à nouveau dispersée dans les rues, les avenues et les boulevards voisins opposa à une police de plus en plus sauvagement assommeuse, mais rendue presqu'impuissante par l'obscurité dans cette ville qu'elle connaissait mal, une série de combats rapides derrière des barricades provisoires aussitôt abandonnées.

Dans les dédales de petites rues mal éclairées, les assauts se heurtaient à des échelles, à des brouettes de briques renversées. Tandis que, fusils en arrêt, les mobiles montaient au galop une rue sans fin et désespérément vide, sur les petites places qu'ils venaient de quitter, les bruits de démolition recommençaient.

Puis, place Blanqui et jusque dans la large rue Gambetta, en plein centre, de nouvelles barricades s'élevèrent. Sur la place du Peuple reconquise, les prolétaires gardèrent vaillamment leurs retranchements. Des magasins en démolition se virent arracher leurs palissades de bois blanc ; et un immense bûcher flamba soudain ! Au Majestic, les bourgeois, à la terrasse de cet établissement, écoutant l'orchestre, applaudissaient à un envol de camarades pourchassés. Mais, chargés à leur tour, en criant de terreur, ils durent se réfugier précipitamment au fond de la salle tandis que les grandes glaces descendaient sous les volées de cailloux.

Les derniers retranchements ayant cédé enfin, les gardes, fusils en arrêt, chargèrent à quarante, vingt promeneurs tranquilles qui contemplaient placidement leurs recherches infructueuses dans des jardins tout proches !

Stupeur du Stéphanois moyen

L'élément qui ne fut pas épargné dans cette bataille fut bien le stéphanois moyen. Il lit Clément Vautel parce qu'il a du bon sens, « les Deux Orphelines » parce que ça se fait de père en fils, et Henri Barbusse parce que ça fait pleurer. Content de voir cogner sur les briseurs de barrières, heureux des troubles qui amusent sa badauderie, il était descendu dans la rue pour voir. Confiant dans sa République, conscient de n'avoir pas une gueule de voyou, il a été désagréablement surpris de la familiarité de la police et de sa générosité à distribuer au hasard le surplus d'activité de la machine à bosseler. Le stéphanois moyen était venu pour rigoler si on battait la garde, pour applaudir si la garde battait les manifestants, mais n'était certainement pas venu pour qu'on le batte Il en est encore éberlué. Les petits cafés de rentiers — thermomètres de la France moyenne — marquent encore le degré de l'ébullition. Le stéphanois moyen n'avait certes pas réalisé qu'on puisse le battre avec un fusil, capable d'assommer, défoncer des côtes, briser les membres, un fusil fait pour écraser de la viande de chômeur ou d'ivrogne guenilleux. A la dernière agression, 1 heure du matin, la garde agissant pour son plaisir et sa revanche, n'arrêtait plus mais se contentait d'esquinter sur place — fut-ce

des promeneurs. Une part avait participé à l'action, l'autre fraîchement arrivée des quartiers éloignés arrivait tout juste pour « voir la révolution ». Les premiers détalèrent avec à-propos ; les autres, mains dans les poches, culbutèrent sous la lourdeur des crosses sans avoir le temps de dire « ouf ! » Il y en eut certainement qui s'effondrèrent de stupéfaction avant d'avoir reçu le coup de masse éducateur des français moyens.

Le garde mobile fait un sale métier, les manifestants se défendent et courent vite. Le garde mobile se dédommage surtout sur le gibier de tout repos et adopte la devise : « Malheur aux curieux ! »

Mais dans les curieux il y a aussi des ouvriers, des hésitants dégoûtés par les querelles de boutique, les controverses sans fin, les fautes des organisations. La sauvagerie de la garde mobile les ramène à la lutte. Le coup de crosse accélère les décisions.

Plus vous frapperez ! plus vous esquinterez d'indifférents, de curieux, de vieux, de femmes, plus vous gagnerez d'ouvriers à la lutte contre le fascisme et contre votre brutale répression !

Presse pourrie

La presse stéphanoise s'est prononcée sur les événements. Tous les journalistes ont pris des photos de barricades, et y ont reconnu de vraies meutes de souteneurs !

Le *Mémorial*, réactionnaire, a vu des scènes de pillage, il déplore le viol de la chère-grande. (La chère grande, c'est la grande église, reste du moyen-âge) où les manifestants venaient chercher des bancs et des chaises.

Le *Mémorial* réclame des sanctions sévères.

Il a peur qu'un voyageur de commerce auquel il prête ses colonnes *porte partout un discrédit sur le bon renom de cette ville où on était si fier de venir faire des affaires tranquillement.*

La *Tribune* est républicaine et antifasciste, aussi elle réhabilite les manifestants ; ce ne sont pas eux qui ont eu le culot de se défendre, ce sont les voyous de Saint-Etienne...

Contre la presse locale pourrie, nous affirmons, nous, que les manifestants ne se sont livrés à aucune déprédation commandée par d'autre souci que celui de la défense et que, chose extraordinaire dans un tel désordre, il n'y a eu nulle part le moindre larcin !.. Nulle part, usage d'arme ! La réaction fut bien ouvrière, purement ouvrière.

Les victimes

Il y a eu d'abord cinquante blessés dont plusieurs très gravement. Il y a eu des camarades arrêtés dont quelques-uns condamnés immédiatement par un tribunal spécial à des peines de 2 à 6 mois de prison.

Nos tâches

La réunion des Conseils syndicaux confédérés du lendemain organisa nos tâches immédiates : assurer aux emprisonnés un panier de nourriture plus acceptable que celle des prisons ; envoyer à la presse une protestation qui a été insérée ; répondre dans la ville une première affiche pour signaler les agissements de la garde mobile ; assurer la défense des inculpés au cours des procès ; organiser un meeting.

Pas de front unique

Les unitaires avaient organisé à l'avance un meeting pour le jeudi suivant, 14 juin : « Pour sauver Thaëlmann et contre les Croix de Feu ».

En exposer les raisons prendrait ici une place qui peut être mieux employée. Il suffit de dire aux camarades qu'à Saint-Etienne comme à bien d'autres endroits, la politique unitaire ne permet pas d'action commune. Que réaliser un front unique, source d'injures et de nouvelles batailles pour un cas aussi grave que l'emprisonnement des victimes du 12 juin serait saboter leur défense.

Malgré cela, le meeting de front unique entre socialistes, communistes, combattants de la paix du jeudi 14 juin fut un véritable succès, plus de 7.000 personnes étaient rassemblées. Après le meeting, de nouvelles charges de police eurent lieu.

La conclusion de ces événements et de leurs rapports avec l'unité des travailleurs contre le fascisme et la répression bourgeoise, sera, une fois n'est pas coutume, celle du *Cri du Peuple* communiste : « Tant pis, il eut mieux valu que les points de concentration fussent communs et que l'action fut unifiée. Mais les travailleurs sauront choisir ; heureusement on s'est retrouvé dans la rue ».

Ce qui prouve que dans des organisations différentes, les mêmes mots ne veulent pas dire la même chose.

J. DUPERRAY.

Pour la solidarité envers les victimes des événements du 18 juin, à Saint-Etiene, envoyez les fonds à Landy-Jacquot, secrétaire de la Bourse du Travail de St-Etienne.

A CANNES

Le 13 juin, le colonel de La Rocque donnait à l'hôtel de Castille, à Cannes, une conférence privée. Après Ybarnegaray, après Henriot, le chef des « Croix de Feu », encadré de ses « Volontaires nationaux », devait apporter la bonne parole à une assistance soigneusement sélectionnée. Il ne s'attendait sans doute pas à la réception qui lui a été faite. Les antifascistes ont montré qu'à Cannes ils étaient bien vivants !

Le front antifasciste de Cannes

Le front antifasciste a vu le jour, comme un peu partout en France, au lendemain des événements du 6 février. Il groupe toutes les organisations politiques et syndicales de gauche et d'extrême-gauche, depuis les communistes jusqu'aux jeunes radicaux.

Le 12 février, une importante manifestation avait déjà été réalisée, grâce à la collaboration loyale des groupements qui composent le comité. Depuis, son action n'a fait que s'étendre. En mars, ayant appris qu'Ybarnegaray devait tenir une réunion privée au Casino Municipal, nous étions intervenus énergiquement à la mairie et obtenu l'annulation de la réunion. Quelques jours après, le 22 mars, la conférence avait lieu au cinéma Star. La réunion n'étant pas contradictoire, nous avions appelé la population à manifester. Nous réussîmes à rassembler devant le « Star » un millier de personnes et à faire aux fascistes l'accueil qu'ils méritaient, malgré la présence d'un fort service d'ordre.

Bagarres à l'arrivée des Jeunesses Patriotes défilant dans la rue et saluant à la fasciste, bagarres à la sortie de la réunion. Cependant, il y avait eu un peu de flottement dans la contre-manifestation et nous avons tiré les conséquences nécessaires.

Au mois d'avril, grâce à notre action, une réunion Henriot est décommandée.

Depuis ces événements, le front antifasciste s'est renforcé. Il a organisé des réunions de quartier, formé des comités de quartier (ayant leurs délégués au sein du front antifasciste) avec leurs groupes d'auto-défense.

Actuellement, notre mouvement est plein de vitalité. Les « Croix de Feu » viennent d'en faire l'expérience.

La contre-manifestation du 13 Juin

La contre-manifestation avait été soigneusement préparée. La population avait été alertée plusieurs jours à l'avance, par affiches, puis par tracts, et les organisations des localités environnantes prévenues le soir de la conférence, trois rassemblements étaient prévus en des points différents de la ville. Pour chaque rassemblement, un responsable ; un service de liaison fonctionnait ; un service sanitaire était prévu.

Vers 20 h. 45, les trois groupes s'ébranlent et se dirigent vers les abords du lieu de la réunion, l'hôtel de Castille.

D'importantes forces policières : gendarmes, gardes-mobiles, police locale, barrent toutes les rues donnant accès au Castille — depuis 18 heures (3 heures avant la conférence !)

A 21 heures, le nombre des manifestants est imposant : 3.000 peut-être, et les auditeurs retardataires sont obligés de rebrousser chemin. L'*Internationale* retentit. Des orateurs prennent la parole. Vers 22 heures, première échauffourée : un orateur parle, la police veut l'en empêcher, un policier a le visage légèrement brûlé par un liquide. Charge brutale de la garde mobile : des cris, des blessés. Alors, les murs des villas voisines sont démolis, des portails arrachés ; en quelques minutes, deux barricade se dressent boulevard Montfleury et rue L.-Nouveau. A noter une remarquable activité des jeunes (même inorganisés) pour ce travail. Des manifestants s'arment de briques, de pierres. La police est huée.

A leur sortie, les « Croix de Feu » sont accueillis par une grêle de projectiles et poursuivis dans les rues, malgré le service d'ordre. Nouvelles charges des gendarmes et gardes mobiles qui, eux aussi, reçoivent ; la « Sûreté » braque ses revolvers menaçants. Les rues sont balayées par des charges successives. Notre « service sanitaire » est à l'ouvrage.

Place Gambetta, la police locale fonce à son tour. C'est là qu'ont eu lieu la plupart des arrestations.

Péniblement, les troupes de choc des « Croix de Feu » parviennent à se rassembler et à prendre rapidement les cars qui les emmènent. Plusieurs « Croix de Feu » sont obligés de retourner au « Castille » où ils passeront une partie de la nuit.

Vers 23 heures, plusieurs centaines de manifestants défilent dans la rue d'Antibes, jusqu'aux allées où a lieu la dislocation.

Au total, une trentaine de blessés chez nous et au moins autant pour les « Croix de Feu » et la police. Une dizaine d'arrestations.

Quatre de nos camarades viennent de passer en correctionnelle le 20 juin et ils ont été condamnés : trois à 4 mois de prison, le quatrième à 2 mois, *tous sans sursis* et avec amende.

Conclusion

En somme, imposante contre-manifestation.

A Cannes, le front unique des antifascistes s'est réalisé dans l'action. Les femmes commencent à comprendre que le danger fasciste est réel. Une bonne partie de la population a été écœurée de la brutalité de la police, surtout de la part de la garde mobile et des gendarmes.

Les jeunes ont fait preuve d'une belle combativité. Démonstration a été faite aux fascistes de tout poil que s'ils veulent continuer leur propagande, des coups durs les attendent.

UN ANTIFASCISTE.

EN ESPAGNE

Vers un parti Syndicaliste ?

Pestana a quitté l'opposition de la C.N.T. pour fonder, en mars, un parti syndicaliste.

PROGRAMME

1° *Au point de vue agraire.* — Suppression du latifundio et du manifundio. Exploitation collective des terres devenues propriétés des communes ou de la confédération des communes qui les donneront en fermage aux syndicats ou aux groupements de paysans. Respect de la propriété individuelle — réduite à ce que le propriétaire et sa famille peuvent cultiver eux-mêmes — pendant la période transitoire. Cette propriété sera plus exactement un usufruit, la terre ne pouvant ni se vendre ni s'annexer. En cas d'abandon, l'expropriation aura lieu sans indemnité ;

2° *Au point de vue industriel.* — La direction et l'organisation de la production reviendront aux syndicat qui seront chargés d'exécuter les plans établis d'un commun accord par les Chambres de Travail régionales et la Chambre de Travail nationale (composées, respectivement sur le plan régional et national, des représentants des syndicats, coopératives, communes).

L'expression politique de l'Etat sera une Confédération des Communes d'Espagne.

LE PARTI SYNDICALISTE

Il ne peut se composer que de syndiqués qui, dans leur branche respective, s'engagent à respecter l'autonomie syndicale. Dans des cas concrets et précis, le parti syndicaliste pourra passer avec les syndicats des accords pour la réalisation d'objectifs déterminés et immédiats. A part ces accords circonstanciels, l'activité du parti syndicaliste et des syndicats se développent indépendamment. Le règlement intérieur est : démocratie dans la discussion, discipline dans l'action. Le parti syndicaliste accepte la lutte électorale en spécifiant qu'il la considère comme un moyen et non comme une fin.

C'est sans doute cette dernière déclaration qui a été cause du peu d'écho rencontré par le manifeste du parti syndicaliste. Evidemment, Pestana a été bien mal inspiré de préconiser la lutte électorale au moment où celle-ci fait une si retentissante faillite ! Aussi l'U.G.T. socialiste a-t-elle constaté non sans aigreur, que ce n'était pas la peine de fonder un nouveau parti pour reprendre exactement son programme à elle. Il semble que Pestana n'a entraîné personne derrière lui et que cette tentative n'a fait que le rendre suspect aux yeux de ses anciens amis.

L. PELLETIER.

LES CONGRÈS DES P. T. T.

Naissance d'une opposition au Congrès Fédéral

La Fédération postale confédérée est une puissante organisation syndicale, groupant soixante mille syndiqués.

En février 1933, malgré une grève d'une heure, une première diminution de salaire fut appliquée à une minorité de gros traitements.

En décembre 1933, la F.P. menaçait le gouvernement Chautemps de la foudre syndicale s'il touchait aux salaires. Chautemps diminua pourtant les moyens traitements. La F.P. ne déclancha pas la grève, se contentant de mener ses adhérents à des manifestations de rue, d'ailleurs réussies. Mais grâce à cette politique de moindre mal la brèche était ouverte. En janvier 34, il fallut une puissante manifestation à l'hôtel de ville de Paris et une série de meetings en province pour faire reculer Chautemps sur la question des indemnités.

Doumergue arrivant au pouvoir grâce à l'émeute fasciste, décida, avec le concours du social-fasciste Marquet et de la baudruche démocratique Herriot, d'être plus énergique : diminution des salaires de 5 % de 9.000 à 25.000 fr. par an. Cette fois, tout le petit personnel était « dans le coup ». On nous permettra de ne pas plaindre l'infime minorité qui, touchant de 30.000 à 125.000 fr. par an, voyait ses appointements amputés de 8 à 10 %. Ceux là, d'ailleurs, étaient avec l'Union nationale, à l'exception de quelques personnalités d'élite. En même temps les décrets-lois réduisaient des indemnités plus que justifiées (exemple : frais de voyage des ambulants) ; ces décrets-lois amputaient arbitrairement les retraites, ils aggravaient la rationalisation, provoquaient le licenciement massif des auxiliaires téléphonistes aux salaires misérables, ils supprimaient des emplois dans des services, où, déjà, l'on se surmenait pour liquider le boulot et où la loi des huit heures est parfois ignorée (facteurs).

Aussi ce fut une tempête de protestations.

La F.P. engagea, voici deux mois, une lutte d'avant-postes et de combats préliminaires (grèves d'une heure). Ces premiers engagements ne furent pas suivis de mouvements de longue durée, plus efficaces. L'action directe fut brusquement abandonnée et Mallarmé sanctionna à tour de bras, déclarant qu'entre lui et les postiers « c'était une question de force et qu'il serait vainqueur ».

Jusqu'ici les réactions des dirigeants furent, ou faibles, ou platoniques. Les corporants étaient dans l'attente. Qu'allait dire le Congrès ?

Le rapport moral

Après avoir adopté les rapports, financier et de contrôle, la discussion s'engagea sur le rapport moral devant 4 à 500 délégués en majorité conformistes et réformistes (ce sont là les beautés du suffrage universel à deux degrés, souvent à trois degrés).

Les opposants chargèrent à fond contre la timidité du bureau fédéral. Ils critiquèrent la politique du moindre mal, stigmatisant la répression des Doumergue-Mallarmé et regrettèrent « l'impérialisme fédéral » devant la nécessité de l'unité d'action. Hérupé, de Saint-Denis; Delauzun (sanctionné du Central), ainsi que Lassus, Coudrin (facteur de la R.P.), s'étonnèrent qu'après les mouvements d'une heure, une grève générale n'ait pas été déclanchée le 1er mai. Lassus justifiant l'action directe des camarades de Paris-Central et indiquant que ces mouvements, à valeur d'exemple, auraient dû être encouragés et suivis par le bureau fédéral, fut vivement applaudi.

Par contre, Gâteaud, de Saône-et-Loire, vint dire que les classes moyennes étant hostiles aux postiers, il fallait être prudent et approuver le rapport moral.

Mme Finidori, de la Seine, fit un appel sentimental pour le bureau fédéral, alors qu'il s'agissait plutôt de juger une politique que des hommes, qui, comme Courrière (secrétaire fédéral) furent au premier rang des manifestants, le 18 décembre 1933, autour du Sénat bourgeois.

Mathé (très populaire chez les postiers) émit des réserves sur l'action fédérale, mais se rallia au vote du rapport estimant que le bureau avait respecté les décisions des Congrès antérieurs. Le nom de Mallarmé fut plusieurs fois conspué, les sanctionnés applaudis, mais les délégués de province semblaient en majorité encaisser assez bien la misérable situation que les décrets-lois font aux postiers.

Courrière, défendant son rapport, fut habile au possible. Il représenta les difficultés de la lutte, les ennuis de la scission syndicale et renouvela son hostilité à l'unité d'action déclarant qu'il s'était personnellement opposé au « fond commun de secours aux sanctionnés » avec la Fédération unitaire, pour des raisons que nous n'avons pas encore comprises et que beaucoup de « donateurs » ne semblent pas non plus comprendre. Evoquant la grève générale du 12 février, où la F.P. fut à l'honneur, Courrière fut unanimement applaudi. Par contre il refusa de s'expliquer sur la scandaleuse entrevue Jouhaux-Doumergue, le 9 février, et ceci provoqua un vif incident. Les approbations devenant rares, Courrière tailla en pièces l'Union nationale, déclara que le bureau fédéral n'avait pas remis les pieds au ministère des P.T.T. depuis les sanctions prises par Mallarmé et il mit en relief la vigoureuse riposte de Duhau, Garcin et Tournadre au Conseil supérieur des P.T.T. Du coup, la salle se dégela, quoique ce ne soit là que manifestations sans grande portée. On vota, et le rapport moral fut adopté par 47.000 voix contre 3.000 en chiffres ronds. Le scrutin — férocement majoritaire — empêcha la minorité d'être plus importante. En réalité, bien plus de 3.000 postiers confédérés ont repoussé le rapport moral : mais il faut avoir la majorité dans sa section fédérale pour être représenté au Congrès. Les voix de la minorité — fut-elle la moitié moins un — sont reportées sur la majorité et comptées comme vote majoritaire, au sein des sections syndicales. On comprendra, grâce à cela, la passion des délégués pour la réforme des statuts fédéraux.

Les statuts fédéraux

La Fédération postale comprend trois syndicats nationaux avec sections d'entreprises. Le syndicat des agents (commis, contrôleurs, mécaniciens, dames employées, receveurs), le syndicat des employés (facteurs, facteurs-receveurs, chargeurs, manutentionnaires, manipulants), enfin le syndicat des ouvriers des lignes (aérien et souterrain).

La majorité, partisane du syndicat unique (un syndicat par entreprise ou département) fut manœuvrée et devint minorité, quoique le syndicat d'entreprise, groupant toutes les catégories, soit seul conforme aux statuts confédéraux. Une commission fut désignée pour étudier la fondation et le fonctionnement du syndicat unique. Ce fut l'enterrement de première classe. Il en est ainsi depuis une dizaine d'années. Le syndicat unique aurait pourtant l'avantage d'épuiser les querelles de catégorie et de rendre la Fédération plus compacte.

Cléret, d'Arras, se dépensa vainement, ainsi que Cougnenc, secrétaire du syndicat des employés. Ils furent manœuvrés par Courrière, le statu quo est maintenu ; quant à la représentation proportionnelle des tendances

elle fut, elle aussi, escamotée après de sévères tiraillements dans les délégations régionales.

L'orientation syndicale

Sur ce point, une commission se réunit et se trouva en présence de deux résolutions : l'une des agents de Lyon (Théron) voulait des limites à la « collaboration », se réclamant de la Charte d'Amiens pour les contrats avec le gouvernement bourgeois, mais en demandant la révision pour les rapports vis-à-vis des partis politiques. Elle condamnait le réformisme vulgaire, mais ergotait sur le plan réformiste des Etats Généraux du travail. Elle voulait la rupture des relations avec l'administration, le renouvellement des permanents et sur l'unité syndicale ne dépassait pas la motion de Japy. Elle contenait cependant un couplet révolutionnaire déclarant qu'il fallait exproprier le capitalisme. En somme, position « centriste ».

La minorité opposait la critique impitoyable de la politique confédérale, la limitation de la collaboration à des « contacts » non permanents, le retrait des délégués confédéraux du Conseil National Economique et de Genève. La motion minoritaire repoussait la collaboration de classe (entrevue Jouhaux-Doumergue, le 9 février).

Elle condamnait, dans le Plan confédéral, le C.N.E. constitutionnel, la défense des classes moyennes au nom de « l'intérêt général » et toutes les foutaises Jouhautistes. Elle demandait la révision du plan, en y conservant les mesures d'application immédiatement possible : 40 heures *sans diminution du salaire hebdomadaire*, salaire minimum, contrôle ouvrier, et en supprimant les articles réformistes d'intégration du syndicalisme dans l'Etat bourgeois. La minorité voulait voir ces articles remplacés par l'étude des socialisations possibles, par les Fédérations d'industrie de la C.G.T., la conquête du pouvoir par la grève générale et la dictature du prolétariat par le canal des organisations syndicales et politiques se réclamant de la lutte de classe. Elle préconisait l'unité syndicale par un Congrès de fusion et l'Unité d'action loyale par le « front unique » pratiqué partout comme à Saint-Denis : d'organisation à organisation. C'était la thèse de la majorité des ambulants de la ligne P.-L.-M.

A la commission, l'entente fut impossible et le dernier soir du Congrès, dans une salle surchauffée, devant des délégués aux nerfs surexcités, dans une atmosphère de bataille, les rapporteurs s'affrontèrent.

Théron, du Rhône, défendit sa thèse brièvement et fut applaudi par la majorité du Congrès, surtout lorsqu'il demanda le retrait des délégués du Conseil supérieur des P.T.T. et lorsqu'il condamna les combinaisons Jouhaux-Marquet (non-intégration du syndicalisme dans l'Etat).

Corsin critiqua l'assoupissement de la C.G.T. et compara l'attitude des chefs confédéraux à celle des chefs de l'A.D.G.B. allemande à la veille du coup de force hitlérien. Il dénonça le parallélisme de la revendication d'un Conseil économique constitutionnel, avec le corporatisme fasciste. Ce fut le signal d'un chahut infernal, orchestré par les Jouhautistes. Vingt minutes durant les deux tendances s'affrontèrent et les réformistes plus ou moins corporatistes prouvèrent qu'ils n'avaient rien à envier aux sectaires du bolchevisme 100 %. Belin ramena le calme en demandant qu'on écoute tous les orateurs, mais en larmoyant sur « l'attitude incorrecte » (qu'il dit) des minoritaires. La correction, pour le secrétaire adjoint confédéral, consiste, sans doute, dans la C.G.T. comme à l'église, à aller d'abord faire une génuflexion devant le maître-autel. Lourde erreur, citoyen Belin, car Jouhaux avait affirmé le matin même que la C.G.T. n'était point une chapelle. Si lors de l'audition de Jouhaux, les minoritaires prétendaient manifester leur désapprobation de la politique confédérale en criant à Jouhaux : Démission ! — ils ne voulaient pas l'empêcher de parler. Les jouhautistes avaient certes le droit d'applaudir leur idole, les syndicalistes révolutionnaires avaient, eux aussi, le droit de répondre aux applaudissements par des hou ! hou ! et les cris de : démission !

Le calme revint, malgré un délégué des ouvriers du sous-terrain parisien, qui avait, auparavant, fait preuve à la tribune d'un certain état « d'éthylisme ».

Corsin acheva la critique du Plan « de renflouement du capitalisme » ; il défendit les revendications : semaine de 40 heures, salaires minimum légal, contrôle ouvrier et grands travaux, mais condamna sans réserve la collaboration des classes. Il demanda l'accentuation de la lutte contre les décrets-lois et des perspectives révolutionnaires dans le Plan.

Hérupé se limita au problème de l'Unité, demandant l'Unité d'action partout et le redressement de la C.G.T. dans le sens révolutionnaire pour préparer le Congrès de fusion avec la C.G.T.U. Il affirma que l'unité syndicale se préparerait dans la lutte et ne se réaliserait que sur une plate-forme de classe. Ces choses étaient si évidentes que le chœur des braillards se tint coi.

Mathé intervint chaudement pour la lutte à outrance contre les décrets-lois, contre les licenciements d'auxiliaires, pour une action virile de la C.G.T., non à la manière des Etats Généraux du travail dont le programme fut imposé par les chefs confédéraux à des syndiqués que l'on a endormis à plaisir. Il réclama une plus large démocratie syndicale et un programme de lutte pour l'expropriation de la bourgeoisie et du patronat. Il termina, chaudement applaudi, en préconisant le retour au syndicalisme révolutionnaire et en réclamant « le pouvoir au syndicat ».

Il importe de souligner l'accueil particulièrement sympathique fait par les postiers à ce mot d'ordre, accueil si sympathique que le *Peuple* a éprouvé le besoin d'ouvrir à ce sujet une polémique hargneuse.

Belin (C.G.T.) défendit les réformistes impénitents et avoua que la direction confédérale ne voulait pas de la révolution, lui préférant les louches combines avec les néo-social-fascistes, les classes moyennes et l'arlequinesque Confédération des Anciens Combattants. On s'en doutait : les chefs confédéraux abandonnent la lutte de classe et même toute plate-forme de classe.

Conclusions

Il nous faut insister sur les mouvements divers, qui accueillirent Jouhaux, le matin du dernier jour du Congrès. Alors que Delmas, des instituteurs, et Scaet, des fonctionnaires belges, avaient été unanimement applaudis, une petite fraction de délégués accueillit Jouhaux par des hou ! hou ! et des cris de : démission ! démission ! Ces manifestations hostiles se renouvelèrent à chaque salve d'applaudissements des majoritaires. Aussi Jouhaux ne prononça-t-il qu'un long plaidoyer, affirmant qu'il quittait Genève, mais sans « éclat inutile », qu'il laissait libre les syndiqués confédérés de devenir révolutionnaires, qu'il suivrait leurs ordres (profitons-en), mais qu'il ne croyait pas à l'action directe et à la chute prochaine du régime (il ne fait, en effet, rien pour cela). Jouhaux dit aussi qu'il ne voulait pas la guerre civile, non plus qu'un maroquin (comme Marquet), et que si les Chambres étaient dissoutes, le C. N. confédéral serait réuni d'urgence pour prendre toutes mesures utiles. Il omit de s'engager sur « l'échéance du 8 juillet » ; en vieux renard il veut d'abord prendre le vent. Il a donc pris celui de la F. P.

C'est un fait sans précédent, chez les postiers, de n'avoir pas accueilli le « pape confédéral » par une « ovation délirante ». Signe des temps, sans doute !

Au vote sur l'orientation syndicale, après qu'une motion ultra-réformiste eût été retirée, la motion Théron, amputée d'un passage préconisant le renouvellement du bureau confédéral et le retrait des délégués de la Fédération du Conseil Supérieur des P.T.T., obtint 26.055 suffrages. Mais la motion Théron intégrale, reprise par Mathé, recueillit cependant 12.771 voix. Cette motion condamne vigoureusement l'Union Nationale, mais dit peu de chose sur les méthodes de lutte : « toutes les méthodes, sans en exclure aucune, seront employées pour obtenir l'abrogation des décrets-lois ». Le Plan est encaissé comme programme minimum et point de départ vers la Révo-

lution sociale... C'est vague et fumeux... comme la position de la gauche socialiste à l'égard du même plan !

La motion minoritaire, elle, a rassemblé 1969 mandats. Ce n'est pas mal pour une première bataille. Et il y en aura d'autres !

Le syndicalisme révolutionnaire a pris pied dans la Fédération postale, grâce aux Weber, Bardin, Hérupé, Coudrain, grâce aussi à Mathé qui ne tressa pas que des couronnes au syndicalisme confédéral.

CORSIN.

Nette affirmation révolutionnaire au syndicat des agents

Le congrès du Syndicat National des Agents des P.T.T., organisation groupant environ 25.000 adhérents, a tenu ses assises à Paris, les 6, 7, 8 et 9 juin 1934, aussitôt après le Congrès de la Fédération Postale que notre camarade Corsin commente ci-dessus.

On sait que ce syndicat prit une part importante dans le mouvement du 12 février et du 16 avril. M. Mallarmé, ministre des P.T.T., par les mesures de répression qu'il a prises, s'est tout particulièrement acharné sur les militants de notre groupement. De toute évidence, ces mesures furent inspirées par le souci d'extirper ce dernier de certains services considérés comme points stratégiques. Aux termes d'un décret de M. Mallarmé, nos camarades sanctionnés pour action syndicale, doivent abandonner l'espoir d'y revenir jamais. Dorénavant, les nominations pour ces centres téléphoniques, radiotéléphoniques et télégraphiques seront faits directement par le Ministre. Il a voulu s'assurer ainsi un personnel de confiance, soumis et docile.

Jugeant ces précautions encore insuffisantes, et aussi sous la pression d'organisations pro-fascistes, il monta d'office dans d'autres bureaux, sans tenir aucun compte ni de leur ancienneté, ni de leur valeur professionnelle, un grand nombre de militants qui restaient encore au Central Télégraphique et au Central de Paris-Bourse. Depuis fin avril, sous le règne de M. Mallarmé, ministre d'Union nationale, c'est l'ordre moral dans les P.T.T.

Si fort qu'il ait frappé, M. le Ministre n'a intimidé personne. Les sections qu'on a voulu briser sont reconstituées. La combattivité des postiers n'a pas été entamée. Ils ont d'ailleurs pris conscience, au cours de ces dernières années, de leur force et de leur puissance.

Le congrès qui vient de se terminer, a reflété très exactement leur état d'esprit. Ce fut un beau congrès, parfois ardent et passionné. Fait à souligner : une proportion inaccoutumée de jeunes congressistes. C'est l'indication que les nouvelles générations viennent au Syndicalisme en qui elles mettent leurs espoirs.

La formule : *Tout le Pouvoir au Syndicat*, que notre camarade Mathé avait jetée dans les débats du Congrès fédéral, fut accueillie avec enthousiasme. Dans une intervention éloquente, ramassée, il la fit applaudir unanimement, montrant qu'elle se situait dans l'esprit de la Charte d'Amiens.

Le congrès prit fin sur trois votes d'unanimité concernant l'Unité syndicale, le Front unique et l'orientation syndicale. La résolution sur l'orientation comporte de nettes critiques du Bureau confédéral et de sa passivité. Elle formule l'espoir de lui voir prendre enfin une attitude de combat et qu'il redonne à la C.G.T. son allure prolétarienne.

Il est inutile d'insister sur ces votes. Le retentissement qu'ils ont eu, tant dans la C.G.T. qu'à l'extérieur, en montre toute l'importance. A deux reprises, l'éditorial du *Peuple* fut consacré à nos débats. Il traduisait quelque mauvaise humeur. Rien n'y fit cependant. Le congrès conserva jusqu'à la fin son indépendance de pensée et son opposition à la politique confédérale.

Voici, sans autres commentaires, les résolutions adoptées à l'unanimité par le congrès des Agents des P.T.T.

ORIENTATION

Le Congrès du S. N. des Agents, estimant nécessaire, après les récents événements sociaux, de préciser sa position, renouvelle sa fidélité à l'esprit de la Charte d'Amiens qui proclame l'indépendance syndicale à l'égard de tous les partis politiques et des gouvernements.

Considérant que, pour poursuivre son œuvre d'émancipation des travailleurs, le syndicalisme a besoin de toute sa liberté d'action, le Congrès s'oppose à l'intégration de ce mouvement dans l'Etat.

Mais, considérant aussi que l'amélioration quotidienne du sort des travailleurs nécessite certains contacts avec les pouvoirs constitués, il précise que cette forme d'action a besoin d'être confirmée ou dénoncée, suivant les circonstances par les assises régulières de nos organisations. En conséquence, sur le plan fédéral et dans les circonstances que nous traversons après les sanctions et le décret-loi du 29 avril, consécutifs aux protestations unanimes de la corporation et devant la déclaration de guerre faite par le Ministre des P.T.T. à nos groupements, il invite instamment le Bureau syndical à s'inspirer des événements au mieux des intérêts des adhérents et de la dignité de l'organisation.

Sur le plan confédéral, le Congrès prend acte du refus du Secrétaire de la C.G.T. de participer à la délégation de la S.D.N., regrettant toutefois que cette décision n'ait pas été rendue publique.

Considérant, d'autre part, qu'un trop long exercice des fonctions syndicales est préjudiciable à la vigueur du mouvement ouvrier, le Congrès préconise la limitation de la durée du mandat des fonctionnaires syndicaux.

Convaincu que le fascisme ou l'hitlérisme sont la forme de gouvernement dictatorial à quoi recourt toujours le capitalisme pour surmonter ses propres difficultés en imposant à la classe ouvrière de lourds sacrifices,

Le Congrès, conscient que le capitalisme français veut résoudre la crise actuelle aux dépens des travailleurs, déclare qu'il faut faire front d'abord sur le plan économique. C'est au cours des luttes qu'il nous sera possible de montrer et de dénoncer les véritables fins anti-ouvrières du mouvement pro-fasciste. Le devoir de la C.G.T. est donc de provoquer immédiatement le rassemblement des forces prolétariennes autour d'un programme débarrassé de formules trop savantes, clair et simple. Campagne sans répit contre la déflation et ses conséquences : le chômage et la misère, campagne pour la semaine de 40 heures sans diminution de salaires et sans préjudice de toutes autres mesures et actions qui permettent au syndicalisme d'accomplir pleinement sa tâche d'émancipation ouvrière. Le Congrès rappelle, tenant compte de l'expérience d'hier, que le rôle naturel et indispensable de la C.G.T. est de coordonner les efforts épars des différentes corporations pour les faire concourir à une résistance et à une offensive d'ensemble contre la politique des gouvernements bourgeois.

Devant l'extrême danger qu'une presse asservie aux puissances financières, usant de mensonges et de ruses pour tromper l'opinion, fait courir aux libertés publiques, le Congrès, d'acord avec la Fédération des A. C., réclame le contrôle des moyens d'existence des journaux et de l'honnêteté de leurs informations.

Enfin, le Congrès, considérant que, dans la période présente, le plus grand danger que court le syndicalisme est d'être écrasé par un régime d'autorité à l'instar de ce qui s'est passé dans certains pays voisins, proclame la nécessité d'opérer toutes coalitions utiles avec les groupements qui, à côté de lui, poursuivent la réalisation des mêmes objectifs, afin d'organiser efficacement la lutte antifasciste.

FRONT UNIQUE SYNDICAL

Le Congrès du S. N. des Agents des P.T.T.,

Considérant que les attaques du Gouvernement contre les fonctionnaires vont se renouveler ;

Que seule, l'entente entre les organisations syndicales peut assurer une défense victorieuse en attendant la réalisation de l'unité syndicale qui doit demeurer le but des efforts de tous ;

Que notre organisation doit adopter une attitude précise sur la question du front unique des organisations pour la constitution de Comités d'entente, composés des représentants qualifiés des groupements intéressés, pour des buts précis et des actions déterminées,

Déclare :

Que le front unique syndical, pour se réaliser pleinement et devenir une arme réellement efficace, doit souder les organisations de la base au sommet.

Mandate le Bureau syndical pour mener une action identique au sein de la Fédération Postale.

MOTION SUR L'UNITE SYNDICALE

Le Congrès du S. N. des Agents des P.T.T.,

Proclame que se résigner à la scission des forces syndicales serait avouer l'impuissance du Prolétariat de ce pays à barrer la route au fascisme;

Déclare qu'un nouvel effort doit être tenté pour mettre fin le plus rapidement possible à la scission ouvrière,

Enregistrant que la motion de Japy, tout en ayant permis un regroupement partiel, laisse néanmoins subsister deux Centrales Syndicales,

Pense que le moment est venu d'envisager des moyens plus hardis et plus rapides que ceux qui ont été retenus jusqu'à ce jour et demande dans cet esprit que la C.G.T. saisisse publiquement la C.G.T.U., d'une proposition d'unité soutenue par une campagne menée à travers le pays et faite sur les bases suivantes :

1° — Respect absolu de l'indépendance du syndicalisme vis à vis des sectes et des partis ;

2° — Fusion simultanée de tous les Syndicats à la base, cette fusion étant suivie, dans un délai fixé, en accord des deux Centrales d'un Congrès de fusion qui déterminera l'orientation de la C.G.T. unique et élira ses organismes dirigeants.

Sur le plan corporatif, et s'agissant des Groupements autonomes, en marge des C.G.T., le Congrès précise qu'il sera toujours disposé à accueillir toute proposition d'unité, étant bien entendu que l'unité corporative ne saurait être conditionnée par l'acceptation d'un programme ou d'une forme d'organisation que les adhérents pouvent toujours changer dans la souveraineté de leurs Congrès.

FRONTY.

Au syndicat des Employés on ne parle pas d'unité

Ce congrès ne fut ni meilleur, ni pire que les précédents. A part les questions purement corporatives, il n'y eut de discussion sérieuse que sur le rapport moral, voté ensuite à une grosse majorité. Pas de discussion sur l'orientation syndicale. Cette question était bien à l'ordre du jour du congrès du syndicat des agents, mais pas à celui du syndicat des employés. Est-ce pour laisser toute latitude au bureau d'orienter l'action future du syndicat ? Pour ma part, j'aurais préféré, de beaucoup, que l'on consacre une ou deux séances à cette question, plutôt que de passer une soirée à banqueter dans les salons de l'hôtel Moderne, à 35 francs par tête, sans compter, sans doute, quelques légers suppléments.

Une autre question, que je considérais comme méritant un peu plus d'attention, c'était la proposition d'unité d'action adressée par la Fédération postale unitaire à la direction de la Fédération postale confédérée, et non à la base par dessus les chefs, comme ce fut, hélas ! trop longtemps la tactique des unitaires. Eh ! bien, cette question importante fut liquidée en deux coups de cuiller à pot ! Elle ne fut pas discutée au congrès fédéral, parce qu'elle était, paraît-il, parvenue trop tard ; au congrès syndical... elle fut renvoyée à la commission exécutive fédérale ! J'eus beau protester et réclamer que le congrès soit appelé à se prononcer sur la proposition unitaire avant le renvoi à la C.E.F., ce fut l'enterrement de première classe !

Les employés des P.T.T. avaient bien cependant le droit de faire connaître leur avis, puisque les agents ont fait connaître le leur et même reçu une délégation unitaire.

Ce n'est pas en fuyant la discussion et en jouant à cache-cache que l'on réalisera l'unité d'action loyale, que toute la classe ouvrière réclame. Ce syndicat général des Employés des P.T.T., en ne voulant faire aucun pas en avant dans la voie de l'unité, n'a pas servi comme il le devait l'intérêt de ses mandants.

Marcel COUDRIN.

A travers les Livres

Pierre Pascal : **Le paysan dans l'histoire de Russie** (Alcan).

Dans les 48 pages de cette étude extraite de la *Revue historique*, Pierre Pascal résume en un raccourci saisissant l'histoire du paysan russe, c'est-à-dire l'histoire du peuple russe dont il forme la partie essentielle.

L'immense majorité de la population russe est paysanne et c'est le paysan qui a toujours fait la richesse du pays et qui « est le seul support réel de l'édifice toujours plus écrasant de l'Etat russe ». C'est lui qui a, peu à peu, conquis et fécondé la terre : les communautés villageoises eussent supporté vaillamment les vicissitudes de cette lutte avec le sol et la forêt, n'étaient les exigences du pouvoir central, du prince, de ses guerriers et de ses parasites qui vivaient aux dépens du travailleur de la terre, seul vrai producteur de richesses. Ce travailleur, à qui l'on dérobait par la force le plus clair du produit de son travail, n'avait finalement qu'une ressource : la fuite ; et il recommençait sur des terres encore vierges, sa lutte contre la nature. « Ainsi l'inlassable moujik allait toujours plus loin chercher une vie exempte de servitude ; et toujours le pouvoir moscovite agrandi, avec ses seigneurs, ses bureaucrates, ses collecteurs, venait prélever les meilleurs fruits de son travail, le ruiner et l'asservir. » En cette phrase, P. Pascal a condensé le drame séculaire du peuple russe, drame qui se continue aujourd'hui sous nos yeux.

A la fin du régime tsariste, sous la pression des mouvements sociaux de 1905, les paysans avaient obtenu des améliorations considérables de leur sort, et les progrès de la coopération agricole et des méthodes de culture dans les années qui suivirent, avaient entraîné pour eux un progrès économique égal. Ils saluèrent la révolution de 1917 et firent confiance aux bolcheviks qui acceptaient sans réserves leurs revendications : la terre et la paix. Mais une fois installés au pouvoir et débarrassés de leurs adversaires et de leurs anciens associés, les bolcheviks changèrent de politique et le paysan réquisitionné, accablé d'impôts, spolié et enfin collectivisé, « le paysan russe, qui avait vu dans la révolution de 1917 le moyen de se libérer du joug de l'Etat, dont il supportait le poids depuis des siècles, fait aujourd'hui les frais d'un système totalitaire sans exemple dans l'histoire. »

Telle est la conclusion de cette étude serrée, écrite par un homme qui connaît à fond l'histoire de la Russie et qui a vécu en contact étroit avec son peuple : il serait très regrettable qu'elle restât dans le cercle des érudits et qu'elle ne fût pas mise à la portée de la masse travailleuse sous forme d'une brochure populaire d'un prix accessible à tous.

J. MESNIL.

NOTES SUR L'U.R.S.S.

Le prix du pain est doublé

On a souvent dit de la Russie qu'une année de bonne récolte suffisait pour ramener une relative prospérité dans le pays, mais cela n'est vrai qu'à condition que le degré de misère auquel on était arrivé ne dépasse pas certaines bornes. Il a fallu plusieurs années de « Nep » pour relever sensiblement le niveau de vie de la population et tout porte à penser, hélas ! qu'il faudra également beaucoup de temps et d'efforts pour sortir de la misère à laquelle les staliniens ont froidement réduit le pays.

L'année dernière avait amené une récolte exceptionnelle rappelant et dépassant même les meilleures années d'avant-guerre (selon les communiqués officiels). On aurait pu s'attendre, comme conséquence, à la suppression du rationnement en pain et à la diminution du prix de celui-ci.

Or aucune suppression de cartes de pain n'a eu lieu. Quant au prix du pain rationné on vient tout simplement de le... doubler. A partir du 1er juin, le pain de froment coûte à Moscou de 1,20 à 1,60 rouble le kilo au lieu de 0,60-0,70, celui de seigle dont le prix est environ deux fois plus bas a suivi la cadence.

Et comme, selon le texte même de la décision du Conseil des commissions du Peuple et du Comité central du parti (*Izvestia* du 28 mai 34), « une telle augmentation du prix du pain peut créer des difficultés au budget des travailleurs à bas salaires, ceux-ci seront augmentés à partir de la même date... »

Le tout petit tableau suivant fera comprendre la portée de cette double décision, d'un côté nous verrons de combien de roubles a été augmenté le salaire mensuel du travailleur moscovite et de l'autre combien de roubles supplémentaires il doit dépenser par mois pour acquérir sa ration de pain selon la composition de sa famille :

	Augmentation du salaire mensuel en roubles	Dépense supplémentaire mensuelle en roubles pour l'achat de la ration de pain (mi seigle, mi froment) dans une famille de :			
		1 salarié	1 salarié 1 non salarié	1 salarié 2 non salariés	1 salarié 3 non salariés
Ouvriers et employés de Moscou, Leningrad, Kiev et Kharkov touchant de 50 à 150 roubles par mois	de 14 à 11,25	10,80	16,20	21,60	27

Comme on le voit, il n'y a guère que les célibataires qui y trouvent leur compte et plus on a de bouches à nourrir plus le budget sera en « difficulté », ce qui est particulièrement grave en U.R.S.S. où les familles sont si nombreuses.

Pour que le lecteur ait quelque idée de ce que représente le prix du pain de froment à 1,20 rouble le kilo, ajoutons qu'en 1925-27 il était d'environ 0,20, c'est-à-dire six fois moindre alors que les salaires n'ont pas doublé et que si à Paris, où le pain coûte 2 francs le kilo, un salaire de manœuvre de 800 francs équivaut à 400 kilos de pain, le salaire d'un manœuvre de Moscou (70-100 roubles) n'équivaut qu'à 58-84 kilos de pain de froment. Il reste évidemment aux plus pauvres à ne consommer que du pain noir de seigle pour pouvoir joindre les deux bouts. Et tout cela au lendemain de la récolte exceptionnelle de 1933, dans un pays qui comprend des « greniers » de froment comme l'Ukraine, le Caucase du nord, la région de la Volga moyenne, la Sibérie occidentale !

La cause véritable de cette augmentation n'est pas la sécheresse actuelle en Ukraine comme on veut le faire croire, elle réside en ceci : les paysans maintenant collectivisés attendent toujours le fruit de cette grande réforme, c'est-à-dire un peu plus de bien-être. Par la voix de l'infaillible Staline, on le leur promet depuis longtemps mais jusqu'ici sans succès. Les kolkhoziens qui ont « bien travaillé » l'année passée possèdent quelque petit surplus de grain qu'ils ne demandent qu'à échanger contre les produits manufacturés dont ils ont besoin, mais l'Etat soviétique qui maintient artificiellement chez les consommateurs des villes un prix très bas relativement au marché du pain, est obligé d'acheter le blé également très bon marché au paysan et d'une façon ou de l'autre il l'oblige à « vendre » son excédent de grains si bon marché que le pauvre kolkhozien doit en vendre dix pouds et plus pour pouvoir s'acheter une paire de bottes, tandis qu'en 1925-27, avant la collectivisation, il lui suffisait d'en écouler deux pouds.

C'est ce fossé que cherche à combler le gouvernement de l'U.R.S.S. en relevant le prix du pain, c'est-à-dire au prix d'un peu plus de misère pour les travailleurs des villes.

A cette occasion remarquons que l'économie dirigée, tant à la mode, ne peut venir à bout malgré tous les moyens dont elle dispose en U.R.S.S. d'un problème économique aussi fondamental que l'échange normal des produits du travail de l'industrie contre ceux de l'agriculture.

Impôts paysans

C'est seulement le 1er juin qu'a été publié le décret du Conseil des commissions du peuple et du Comité central panrusse des Soviets concernant l'impôt aux paysans pour 1934. Un tel retard s'explique par la politique de zig-zags au jour le jour du gouvernement stalinien. D'un côté on veut faire du paysan un ouvrier au même titre que celui de l'industrie, c'est-à-dire vendant sa force de travail à l'Etat pour un minimum de salaire, mais de l'autre l'expérience de la collectivisation prouve que la suppression chez le paysan du facteur intérêt individuel coûte cher de misère à toute la population et que le paysan sait user d'une force d'inertie dont il faut se méfier. Dans la crainte de trop imposer ou pas assez, on attend tout simplement de pouvoir juger approximativement de la récolte.

Au 1er juin, les blés d'automne ont grandi et les semences de printemps ont germé, on peut tabler sans beaucoup de risques.

L'impôt est basé sur le « plan » imposé d'ensemencement et non sur la surface réellement ensemencée, afin de stimuler les ensemencements supplémentaires et d'obliger à la réalisation du plan.

La sécheresse de cette année faisant prévoir une récolte amoindrie, on a conservé le taux d'impôt de l'an passé, alors le taux avait été diminué pour permettre au paysan quelque espoir de profit.

Cette année, le cheptel dont il faut à tout prix faciliter le développement (consulter la R. P., n° 171) n'est pas imposé, sauf en partie pour les paysans dits libres. Maintenant on incite chaque famille paysanne à posséder de nouveau une vache, un porc, des moutons, des poules, etc., après l'avoir, en 1929-32, systématiquement obligé à s'en débarrasser. Ainsi le veut la dialectique, sans doute !

Les dates de paiement des impôts sont strictement pré-

vues ainsi que de fortes amendes et même la saisie et la vente aux enchères de l'isba et de son maigre mobilier en cas de retard ou de non paiement.

Mais comme le paysan ne voit pas la couleur des bienfaits de cet impôt et qu'on ne lui construit pour ainsi dire ni routes ni ponts locaux dont il a pourtant grand besoin pour travailler, la démagogie bolchevique a trouvé une solution élégante et « démocratique » d'impôt supplémentaire qu'elle fait appeler la « self-imposition ». Les paysans collectivisés ou non, s'imposent eux-mêmes en surplus de l'impôt et la manière dont cela « doit » se passer, selon le décret publié parallèlement au précédent, vaut d'être connue.

La self-imposition ne peut être décidée dans chaque village que par une réunion générale d'au moins la moitié des citoyens ayant droit de voter, mais si les paysans ne portent pas assez d'intérêt à une telle affaire et le quorum de la moitié n'est pas atteint, alors une seconde réunion d'un tiers seulement des ayant droit de vote aura plein pouvoir pour décider de la self-imposition à la majorité des présents, c'est-à-dire un peu plus du sixième de ceux qui jouissent du droit de vote. Le vote a lieu évidemment, comme pour l'emprunt et le reste, par un « que ceux qui sont contre lèvent la main » du président de la séance et personne ne s'élève naturellement contre un décret gouvernemental.

Une telle décision est ensuite obligatoire pour toute la population du village et ceux qui s'y soustrairaient ou paieraient avec retard seraient passibles, selon la loi, des mêmes répressions que pour refus de payer l'impôt, c'est-à-dire amendes ou saisie et vente aux enchères de l'isba et de son mobilier.

Qu'il faille de l'argent pour entretenir les routes, ponts et écoles du village n'a rien que de naturel, mais qu'un gouvernement « socialiste » signe un décret obligeant les paysans à se « voter » eux-mêmes une super-imposition dont tous les détails (dates de paiement, taux, amendes, etc...) sont indiqués à l'avance par le même décret montre bien à quel degré de démagogie on a atteint en U.R.S.S.

Ne croyez pas cependant que là se termine la gamme des impôts pour le paysan, la plus grosse partie porte un nom tout autre et le profane a bien du mal à s'y reconnaître. On appelle « approvisionnements d'Etat en grains, en viande, en foins, etc... » cette grosse partie de la récolte que tout paysan doit obligatoirement « vendre » à l'Etat au prix imposé par ce dernier. Ces prix sont si bas (dix fois et plus que ceux du marché) que ce « commerce » ressemble fort à une réquisition pure et simple.

Et si après s'être acquitté de tous ses « devoirs » envers l'Etat et avoir mis de côté pour les semences et sa propre nourriture, le paysan (kolkhozien ou non) possède quelque excédent, il peut le vendre sur le marché, mais là apparaît la coopérative d'Etat à laquelle il est plus ou moins tenu de vendre à prix inférieurs à ceux du marché mais plus élevés que ceux des approvisionnements. Il est très difficile de dire exactement à combien se montent les impôts réels, ce que nous pouvons affirmer, c'est que le niveau de vie du paysan est tombé plus bas qu'il n'a jamais été depuis la Nep, et ce n'est que cela qui nous intéresse.

Des camarades peuvent se demander en lisant nos notes: « Mais il n'y a pas que ces petits détails en U.R.S.S., pourquoi Yvon ne traite-t-il pas de questions de politique générale des Soviets, par exemple ? » Avouons que nous sommes peut-être un peu terre-à-terre mais nous pensons que les travailleurs ont beaucoup perdu de leur bon-sens depuis qu'ils se sont « emballés » pour des grandes solutions générales qu'il est toujours facile de rendre alléchantes tandis qu'ils gagneraient beaucoup à juger des résultats obtenus ou à obtenir selon le critère bien solide de leur vie quotidienne. C'est pourquoi nous choisissons ce qui touche le plus la vie de tous les jours du travailleur soviétique.

M. YVON.

As-tu fait un abonné ?

Crimes contre la patrie

Le « Petit Parisien » du 10 juin, analyse un décret du Comité Central exécutif de l'U.R.S.S. qui établit, en fait, le système des représailles sur les familles des suspects. La presse russe ne nous a pas encore apporté le texte exact de cette « énormité », mais l'information du Petit Parisien *est signée de M. Georges Luciani, son correspondant « accrédité », qui ne pourrait donc donner des informations fausses sans être expulsé de l'U.R.S.S. Voici ce texte :*

« Moscou, 9 juin.

« Le Comité central exécutif de l'U.R.S.S. a pris hier un décret extrêmement curieux qui a créé une certaine sensation à Moscou et que la presse commente ce matin abondamment.

« Ce décret, qui vise le cas de haute trahison, complète d'une manière impitoyable les dispositions juridiques déjà existantes.

Tout acte commis par des citoyens soviétiques et portant atteinte à la puissance militaire de l'U.R.S.S., à son indépendance et à l'intégrité de son territoire, comme par exemple, l'espionnage, la transmission de secrets d'Etat ou de secrets militaires, le passage à l'ennemi, la fuite en avion à l'étranger, est désormais puni de mort avec confiscation de tous les biens et, en cas de circonstances atténuantes, de dix ans de prison.

« Cependant, s'il s'agit de personnes servant dans l'armée rouge, aucune circonstance atténuante ne pourra être admise et c'est la mort sans phrase.

« De plus, et surtout en cas de fuite, en particulier par avion, à l'étranger, les membres majeurs de la famille du militaire coupable, qu'ils aient participé à sa fuite ou qu'ils aient simplement connu le projet sans le dénoncer aux autorités, sont punis de deux à cinq ans de prison avec confiscation de tous leurs biens.

« De plus, les aurtes parents majeurs du traître, vivant avec lui ou à sa charge au moment où a lieu l'acte de trahison, sont privés de leurs droits d'électeurs et envoyés pour cinq ans en exil dans les régions éloignées de la Sibérie.

« Le seul fait pour un militaire de ne pas dénoncer aux autorités les préparatifs ou l'intention de trahison, entraîne une peine de dix ans de prison.

« Ce décret draconien qui encourage la délation ou, plutôt, qui fait un crime à ses membres d'une même famille de ne pas se dénoncer entre eux, réintroduit officiellement, comme aux temps héroïques de la révolution russe, la pratique des otages. Il semble provoqué par des cas récents de fuite à l'étranger d'aviateurs soviétiques et veut, par des mesures impitoyables, prévenir le retour de ces incidents.

« La *Pravda* écrit que « la défense de la patrie est la loi suprême de la vie », dans un grand article où le mot « patrie » revient toutes les deux lignes. L'organe communiste déclare sur un ton de grande ferveur que « l'honneur et la gloire, la puissance et la prospérité de l'U.R.S.S. doivent être la loi suprême pour les citoyens soviétiques. Ceux qui lèvent la main contre la patrie, ceux qui la trahissent, doivent être anéantis. Les parents doivent répondre des crimes des traîtres ».

« Georges LUCIANI. »

« Un annamite ne peut être que révolutionnaire » a déclaré Malraux.

Si vous voulez comprendre pourquoi, lisez

Deux ans d'Indochine - Un fleuve de sang

La renaissance du syndicalisme

Est-ce l'unité ?

Après un échange de correspondances sur le front unique, que l'on trouvera aux « Faits et Documents », la C.G.T.U. vient d'adresser à la C.G.T. des propositions d'unité sur les bases suivantes :

1° La C.G.T. et la C.G.T.U. décident d'inviter les syndicats de toutes tendances à organiser des assemblées communes et à réaliser les syndicats uniques par leur fusion ;

2° La C.G.T. et la C.G.T.U. invitent les militants et organisations à réaliser ce travail d'unité dans l'action de masse pour la défense des intérêts immédiats de la classe ouvrière ;

3° La C.G.T. et la C.G.T.U. font un appel aux travailleurs inorganisés pour qu'ils entrent en masse dans les syndicats uniques ;

4° La C.G.T. et la C.G.T.U. décident d'un commun accord, la date pour un congrès d'unité où participeront avec voix délibératives, les délégués des syndicats uniques, délégués élus par les assemblées de ces syndicats.

C'est la première fois depuis 1927 que la C.G.T.U. reprend sa proposition du congrès de fusion organisé par les deux C.G.T.

Saluons, s'il est sincère, ce retour à l'unique formule susceptible de réaliser vraiment l'unité totale de la classe ouvrière organisée.

*L'*Humanité *a, naturellement, publié la lettre de la C.G.T.U., mais le* Peuple *n'a donné, sous ce titre : « Une nouvelle proposition d'unité d'action », qu'un simple communiqué de la C.G.T. Par ce communiqué, on prend acte de la réception d'une lettre en date du 13 juin et on annonce qu'elle « sera soumise à l'examen des Fédérations nationales et, dans sa plus prochaine réunion, à la commission administrative de la C.G.T. »*

Le document a dû paraître d'importance pour que la C.G.T. ait éprouvé le besoin d'en accuser réception par la voie de la presse et de le soumettre à l'examen des Fédérations nationales.

Mais comment se fait-il que cette lettre n'ait pas été publiée dans le Peuple *? Serait-ce parce qu'il n'y est plus seulement question de l'habituelle proposition de front unique, mais bien de la reconstitution de l'unité organique ? Cela aurait cependant intéressé les syndiqués confédérés.*

La C.G.T. est mise au pied du mur. Si elle veut vraiment l'unité, comme la désirent tous ses adhérents, elle a une occasion unique de le prouver, même et surtout si elle doute de la sincérité des unitaires.

Le « PEUPLE » publie un placard pour la « LOTERIE NATIONALE »

Une idée !

Si on mettait le « POUVOIR » en loterie !

Un chassé-croisé aux "indirectes"

Le Syndicat national des agents des Contributions indirectes adhèrent à la Fédération autonome des fonctionnaires, a tenu son congrès au Palais de la Mutualité, à Paris, les 7, 8 et 9 juin.

Les débats qui s'y sont déroulés sur le rapport moral et sur l'unité d'action nous ont révélé une curieuse évolution chez les militants de ce syndicat.

Aux temps du Comité des « 22 », nous avions connu un Piquemal, parisan résolu du front unique avec les organisations confédérées, en même temps que de l'unité organique réalisée par un congrès de fusion. Nous connaissions aussi un Boursicot, adversaire du congrès de fusion et hostile au front unique réalisé avec les chefs réformistes.

A ce congrès des Indirectes, nous avons assisté à un curieux renversement des rôles : c'est Boursicot qui défend, fort éloquemment d'ailleurs, l'action commune avec les troupes et les chefs confédérés, et c'est Piquemal qui condamne tout contact avec ces chefs !

La masse des syndiqués, elle, reste sur ses mêmes positions. Elle était pour l'unité d'action hier, avec Piquemal et Laplagne ; elle reste pour l'unité d'action aujourd'hui avec Boursicot. Ce qui prouve qu'elle a parfois plus d'esprit de suite que ses meilleurs militants.

Mais Piquemal n'était pas seul à dénoncer le front unique avec les chefs réformistes. Toute une fraction organisée en O.S.R. et soutenue par l'*Humanité* a mené le combat contre le bureau syndical sur ce point.

Hélas ! les communistes, dont ils appliquaient la tactique leur ont, au dernier moment, infligé un pénible désaveu, en communiquant au congrès et en lui demandant de l'appuyer, leur proposition de front unique adressée aux chefs de la C.G.T. Mais, pas embarrassée pour si peu, l'O.S.R. approuve la proposition de la C.G.T.U., mais repousse le rapport dans le même sens présenté par la direction du syndicat !

Cette gymnastique, qui ne peut qu'affaiblir l'autorité des militants, serait évitée si chacun venait défendre son opinion sans se croire obligé de suivre les mots d'ordre contradictoires d'un parti, dont la principale préoccupation est de manœuvrer ses adversaires de tendance et non de servir l'intérêt ouvrier.

F. CHARBIT.

Pour le Congrès de la Fédération Unitaire de l'Enseignement

LA MINORITÉ SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE présente à tous les camarades les deux motions suivantes ; elle les invite à les défendre dans leurs assemblées générales, à demander leur publication dans les bulletins syndicaux.

Les syndicalistes révolutionnaires doivent plus que jamais se grouper autour d'elles :

I. — MOTION D'ORIENTATION

La Minorité syndicaliste révolutionnaire, en présence des événements récents, ne peut que rester fidèle à ses conceptions maintes fois affirmées d'un syndicalisme indépendant des partis et des gouvernements et de sa supériorité au point de vue de la lutte révolutionnaire sur les multiples formations politiques. La défaite des fonctionnaires est due en effet pour une très large part à l'absence de confiance du syndicalisme en lui-même, à sa soumission au jeu parlementaire, aux relations qu'il a nouées avec divers partis politiques dont les intérêts ne sont point ceux de la classe ouvrière et des salariés de l'Etat, en un

mot, à son manque d'indépendance vis-à-vis des groupes politiques et de l'Etat.

Les événements de février, de leur côté, ont montré que seul le syndicalisme, malgré ses faiblesses et ses divisions actuelles, était capable de réaliser une mobilisation massive de la classe ouvrière et que les partis politiques ne pouvaient que suivre et appuyer un mouvement de grève générale déclanché et dirigé par le syndicalisme. La Minorité S.R. pense que l'heure est venue pour le prolétariat de poser la « question du pouvoir », un bouleversement radical du régime actuel pouvant seul instaurer une société libérée des contradictions du capitalisme et organisée par et pour les travailleurs. Le syndicalisme, expression la plus directe de la classe des producteurs, est le mieux qualifié pour diriger économiquement et politiquement la société, et doit dès aujourd'hui se mettre à l'étude des problèmes de la socialisation.

La tâche la plus urgente est donc de donner au syndicalisme le maximum d'unité et de cohésion, de l'orienter résolument vers les fins révolutionnaires qu'il s'est toujours proposées et de réaliser ce double mot d'ordre : Destruction de l'Etat bourgeois ! Le pouvoir au Syndicat !

II. — LUTTE CONTRE LE FASCISME

Le congrès proclame la nécessité impérieuse pour tous les travailleurs de lutter impitoyablement contre tous les partis, ligues et groupements qui, sous des noms divers et avec des programmes démagogiques tendent à instaurer un régime fasciste caractérisé par la disparition des libertés syndicales et de la liberté d'opinion, par le monstrueux accroissement du pouvoir d'Etat et par la domestication totale du syndicalisme.

Il signale l'appui apporté au fascisme de droite par le néo-socialisme dont les chefs reprennent à leur compte les formules de l'hitlérisme et copient ses formes d'organisation, la faillite de la démocratie traditionnelle qui, loin de résister au fascisme montant, lui ouvre la voie, ainsi que le mensonge du suffrage universel et l'impuissance du parlementarisme tant de fois dénoncés par le syndicalisme révolutionnaire.

Il dénonce le caractère pré-fasciste du gouvernement d'union nationale qui sert les vues du capitalisme par sa politique de déflation et prépare la venue du fascisme par sa politique trompeuse de relèvement national et de renforcement de l'autorité.

Le congrès reprend dans sa totalité la motion contre la guerre adoptée à Reims ; dans la lutte contre le fascisme et la guerre il estime que « les organisations syndicales de la classe ouvrière sont appelées à jouer un rôle de premier plan », et « qu'il importe d réaliser nationalement et internationalement l'unité syndicale et l'indépendance organique du syndicalisme vis-à-vis des partis et des gouvernements » ; il constate qu'au lendemain du 6 février, en dépit des divisions entretenues par des partis politiques dont la faiblesse idéologique et le désarroi ont éclaté aux yeux de tous, le syndicalisme a pu organiser la riposte ouvrière.

Le congrès pense que les organisations syndicales doivent prendre l'initiative du rassemblement de tous les groupements et comités prolétariens et antifascistes dont déjà les partis politiques tentent d'accaparer la direction avec le souci exclusif de leurs intérêts particuliers.

Le congrès estime qu'ainsi le mouvement antifasciste gardera un caractère prolétarien et échappera à la direction de personnalités sans mandat se substituant aux organisations propres de la classe ouvrière.

Le congrès signale enfin la nécessité de l'organisation systématique de groupes de défense antifasciste, l'importance prépondérante des syndicats pour résoudre les problèmes techniques que pose impérieusement la lutte violnte contre le fascisme et l'illusion de ceux qui pensent résister victorieusement par des actions de masse simple-pacifiques.

III. — UNITE SYNDICALE

Sur le problème — délicat ! — de l'unité syndicale, de nombreux camarades de la minorité se proposent de défendre la motion suivante présentée au congrès de Montpellier par les syndicats du Morbihan, de la Gironde, des Basses-Pyrénées et des Côtes-du-Nord :

Le Congrès,

Après avoir examiné et le mouvement de défense des traitements et indemnités qui, par suite de la défaillance du Cartel confédéré, nous a conduits à l'échec de décembre dernier,

Et le mouvement du 12 février, dirigé contre les menaces fascistes, qui, sur l'initiative de la C.G.T., a mis en branle d'énormes masses d'ouvriers et de fonctionnaires,

Se rend compte qu'il est plus urgent que jamais de réaliser l'unité syndicale :

1° Parce qu'en décembre dernier, des fonctionnaires non divisés auraient gagné la bataille. Les éléments syndicalistes les plus ardents au sein d'un Cartel unique, se seraient élevés, en effet, au-dessus des considérations politiques et auraient montré le chemin de la défense de classe au lieu de ménager un Gouvernement bourgeois de gauche par un distinguo entre Chambre et Sénat ;

2° Parce que le mouvement du 12 février décidé et dirigé par une centrale syndicale unique, aurait eu plus d'ampleur, plus de cohésion et un sens de classe plus net. Mieux liés au mouvement que par le front unique à la base et participant à sa direction, les unitaires l'auraient empêché de prendre parfois l'allure équivoque d'une simple manifestation républicaine combinée avec les partis de gauche ;

3° Parce que dans les combats massifs, politiques et sociaux, qui se livreront demain, le syndicalisme aura besoin de toutes ses forces groupées et disciplinées pour barrer la route à la réaction fasciste et défendre les libertés syndicales et le niveau de vie des travailleurs. L'unité syndicale est d'une nécessité pressante si l'on veut épargner au prolétariat français une réédition sanglante de l'hitlérisme.

Tout en considérant que le Congrès de fusion serait le meilleur mode de rassemblement des forces ouvrières, il estime qu'il ne saurait être retenu, les deux centrales syndicales le condamnant. Devant l'impossibilité d'aboutir, dans un avenir immédiat, à l'unité globale, il est du devoir des révolutionnaires pénétrés de la gravité de l'heure présente et conscients de l'immensité des tâches qu'ils ne peuvent assumer qu'avec la masse, de tout mettre en œuvre pour créer, là où c'est possible, des morceaux d'unité. Loin d'approfondir la scission, la réunion en une seule d'organisations jusqu'alors hostiles en atténuerait les ravages.

Il se prononce donc en faveur d'un Congrès corporatif de fusion entre la Fédération unitaire de l'Enseignement et la Fédération confédérée à laquelle appartient le S.N.

Ce Congrès règlerait les modalités de la fusion et fixerait en particulier les garanties accordées aux unitaires entrant dans l'organisation confédérée, dont l'essentielle est le droit d'opinion et d'expression des tendances dans le respect de la démocratie syndicale. La Fédération unique nouvelle serait affiliée à la C.G.T.

Signalons enfin aux camarades qu'un numéro spécial sur 12 pages de l'*Action Syndicaliste*, bulletin des syndicats révolutionnaires de l'Enseignement, sortira fin juin. En commander des numéros pour la diffusion à J. Barrué, 39, rue Auguste-Comte, à Talence (Gironde). Au sommaire, outre les motions de notre minorité, des articles de Thévenon, Lagain, Giauffret, Thomas, Cornec (C.G.T.) Odin et Richard (C.G.T.U.). Soutenez l'*Action Syndicaliste* qui, comme la *Révolution Prolétarienne*, est un « morceau d'unité » !

J. BARRUÉ.

Au Syndicat National des Instituteurs

ORDRE DU JOUR
sur la modification des Statuts

L'Assemblée générale de la section des ALPES-MARITIMES *du Syndicat National tient à exprimer et à motiver son attachement au maintien dans les statuts de la règle de la représentation proportionnelle des tendances dans le bureau du S. N.*

Certes, elle souhaite que, comme par le passé, cette règle n'ait pas à jouer et que les élections au bureau continuent à se dérouler dans une atmosphère de totale camaraderie permettant à toutes les tendances d'être représentées sans lutte ;

mais elle estime que cette règle peut être le recours d'une minorité quelconque en face d'éventualités que nul ne peut prévoir ;

qu'elle est la sauvegarde du droit de toutes les tendances à participer à la direction du Syndicat et au contrôle de ses actes et qu'ainsi elle assure la démocratie syndicale et la liberté d'opinion ;

qu'à l'heure où l'unité corporative et syndicale sont plus que jamais à l'ordre du jour, la représentation proportionnelle apparaît comme une garantie pour les organisations susceptibles de rejoindre le S.N. et que lever cette garantie c'est faire un geste antiunitaire.

*Elle demande instamment aux sections de réfléchir à l'importance du vote qu'elles ont à émettre et à la rédaction de l'*Ecole Libératrice *de publier cet ordre du jour.*

(10 juin 1934).

Chez les cheminots de l'Etat

Déclaration faite par le Syndicat de Nanterre au Congrès de Bordeaux

Les Cheminots de Nanterre, réunis en assemblée générale pour discuter du rapport moral de l'Union et mandater leur délégué au Congrès de Bordeaux, après avoir entendu l'exposé de leurs militants,

Déclarent :

Protester énergiquement contre la violation flagrante des statuts faite au Congrès de Rennes, concernant la désignation au Conseil d'administration d'un camarade non présenté par son Syndicat ;

Regrettent que les Syndicats n'aient pas été invités à donner leur avis en ce qui concerne la délégation aux centres d'apprentissage du réseau avant que la liste ne fut soumise à la Direction.

Ne niant pas les avantages moraux et matériels dont peuvent bénéficier les apprentis de ces écoles, du fait de la présence de militants syndicalistes qualifiés pouvant en contrôler la marche et y faire admettre des améliorations de tout ordre : *auraient préféré* — dans un souci d'indépendance pour notre organisation et nos militants — que la représentation au sein des centres d'apprentissage soit le fait d'une élection statutaire du personnel.

Protestent contre la position prise par la C.E. de l'Union lors du déraillement de Saint-Hélier, position qui venait renforcer la thèse de la Direction du réseau quant aux responsabilités engagées,

Reconnaissent la somme de travail considéable accomplie par le bureau de l'Union pour toutes les réclamations d'ordre administratif, ce qui, toutefois, n'a rien à voir avec un travail d'ordre vraiment syndical et de caractère revendicatif : estiment notamment l'action de l'Union insuffisante en ce qui concerne les cahiers de revendications déposés après Sotteville, ceux-ci revenant après un an d'étude avec solution négative pour 90 % des questions posées,

Considèrent que, pour leurs salaires et retraites, l'action de l'Union a été totalement insuffisante, pour ainsi dire nulle, cela se conçoit : les camarades de la C.E. de l'Union, comme *ceux de notre Fédération* se sont toujours refusés à croire à une diminution de salaires, *accordant davantage crédit* aux promesses de ministres, de parlementaires, de dirigeants des réseaux, qu'aux différents avis donnés par les militants de base.

Aucune action, le 20 février 1933, lors du premier mouvement des fonctionnaires, bien qu'appartenant *par notre Fédération* au Cartel Central Confédéré.

Aucune action, le 1er mai 1933, malgré l'appel énergique de notre C.G.T.

Aucune action, le 16 avril 1934, pour appuyer l'action du Cartel, pour les salaires et les retraites.

Aucune action, le 1er mai 1934, pour les mêmes revendications.

Reconnaissent l'effort de propagande de l'Union au cours des 500 réunions indiquées, mais pensent qu'il aurait été bon, en raison des moyens employés par le capitalisme pour tromper l'opinion publique, d'envisager d'autres moyens de prospection de nos protestations, de nos revendications, de nos aspirations sociales.

Dans cet ordre d'idées sur le plan de notre corporation, notre Union aurait dû dénoncer publiquement, avec insistance et précision, toute la gabégie du réseau d'Etat, les marchés scandaleux, les incapacités notoires, les rétributions princières des « hauts dirigeants »,

Regrettent que le mot d'ordre de grève générale du 12 février n'ait pas été suivi avec plus d'ampleur sur notre réseau, ce qui est une des conséquences de *la propagande faite* et d'*une pratique syndicale* dont, depuis de longues années, est exclue l'action directe et tout mouvement de grève partiel ou généralisé,

Estiment que ce mouvement du 12 février aurait pu revêtir une bien plus grande importance sur notre réseau, *si notre Union*, usant de toute son autorité morale, éditant tract ou numéro spécial du « Cheminot », avait appuyé énergiquement l'appel des organisations centrales.

Protestent contre le manque d'action le 16 avril : alors que se jouait — peut-être — les destinées de la classe ouvrière, toute l'activité de notre Union et de notre Fédération, tous les efforts de la C.E. étaient accaparés par les élections au Conseil supérieur des chemins de fer, au lieu de la préparation d'une action générale de tous les cheminots.

Demandent à ce sujet que soient fournis au Congrès tous les renseignements concernant la position exacte des représentants de l'Union au Conseil fédéral au cours de ces deux dernières années et plus particulièrement à la réunion du Conseil fédéral du 16 avril.

Estiment que notre Union aurait dû engager la lutte pratique contre le fascisme en engageant tous ses syndicats à participer aux comités antifascistes et en engageant les cheminots à participer à toutes les actions de masse contre le fascisme.

Regrettent qu'à la suite de l'unité partielle réalisée en 1931, la présence et l'activité à la C.E. et au bureau de l'Union des camarades ex-unitaires n'ait pas provoqué un redressemment sensible de notre organisation et déterminé un courant très net d'orientation à gauche.

Estiment que les événements sociaux actuels, tant intérieurs qu'extérieurs, condamnent irrévocablement la collaboration intensive de ces dernières années, cette forme de l'activité syndicale favorisant exclusivement une catégorie de syndiqués privilégiés, venus à l'organisation uniquement pour des profits personnels, pour le plus grand désavantage de la masse.

Cette forme d'action est, d'autre part, nuisible à la réalisation de l'Unité syndicale : il ne suffit pas, en effet, de se déclarer des « fanatiques de l'Unité », il faut surtout pour cela créer tous les jours un peu plus l'ambiance indispensable, et, par une action virile, bien étudiée et coordonnée, non seulement donner l'impression mais encore prouver aux cheminots que nous sommes vraiment une organisation de classe, désireux de tout mettre en œuvre pour sauver ce qui reste encore des avantages acquis et des libertés, de toutes nos libertés.

Pour ces raisons, les Cheminots de Nanterre mandatent leur délégué pour voter contre le rapport moral de l'Union. LE SYNDICAT DE NANTERRE.

LES ASSURANCES SOCIALES

Avant l'Assemblée du 1er Juillet de la Caisse Travail (Seine et Seine-Oise)

Chaque année, les assurés sociaux membres de la caisse ouvrière « Le Travail » (Seine et Seine-et-Oise) sont appelés à discuter les rapports de la direction de la caisse, soumis à une assemblée générale des délégués

Un vif mécontentement s'est manifesté dans la plupart des sections locales à propos du placement malheureux fait par les dirigeants de la caisse : un million en bon du Crédit municipal de Bayonne, affaire Stavisky

Il est temps que, dans tous les domaines, la « base » reprenne conscience de son rôle et qu'elle se décide à exercer un contrôle vigilant de ses dirigeants : ces « réalisateurs », ces « constructeurs », ces « esprits positifs » n'ont-ils pas donné leur mesure, tant dans le mouvement coopératif que dans les assurances sociales !

A propos de l'assemblée du 1er juillet, voici le texte d'une résolution qui lui sera soumise :

Les assurés sociaux de Stains, membres de la caisse « Le Travail », réunis en assemblée générale régulière le dimanche 3 juin, salle du Gymnase, place Watry,

Après débat, et l'exposé du camarade Douarin, délégué du Conseil d'administration de la caisse, lequel a exposé le rapport moral et demandé son adoption,

Donnent mandat à leur délégué à l'assemblée plénière du 1er juillet de voter contre le rapport moral du Conseil d'administration.

Approuvant la gestion intérieure de la caisse, ils regrettent — et telle est la seule signification de leur vote — la légèreté dont les dirigeants de la caisse « Le Travail » ont fait preuve en plaçant, sans consulter le Conseil d'administration, un million de francs en un bon du Crédit municipal de Bayonne.

Ils enregistrent qu'à l'avenir aucun placement ne sera effectué sans l'avis unanime du Conseil d'administration.

(Adoptée à l'unanimité)

La *Révolution prolétarienne* a attiré l'attention des militants ouvriers sur la combinaison Marquet qui consiste à puiser dans les réserves vieillesse des Caisses d'assurances sociales pour financer un plan mirifique de grands travaux.

Des protestations s'élèvent contre le fait inouï que l'emprunteur, c'est-à-dire l'Etat, s'est réservé le droit de fixer lui-même, sans discussion, le taux de l'intérêt qu'il servira aux prêteurs, en l'espèce les ouvriers assurés sociaux.

Nous voulons espérer que les Caisses ouvrière d'assurances sociales diront leur mot ur ce vol en préparation.

Voici déjà une résolution de la caisse « Le Travail » de la Somme :

Le Conseil d'administration de la caisse « Le Travail » de la Somme,

Emu par les projets gouvernementaux tendant à disposer des fonds de réserve des Caisses d'assurances sociales, s'élève contre toute mesure qui consisterait à opérer des prélèvements sur les réserves afférentes aux risques de répartition, pareil projet étant susceptible de compromettre le bon fonctionnement de la loi des Assurances sociales.

En ce qui concerne les fonds destinés à couvrir les risques vieillesse et invalidité, le C.A. de la Caisse « Le Travail » estime que s'ils doivent être investis particulièrement dans des travaux d'intérêt général, il est de toute probité d'appeler les représentants qualifiés des assurés à participer à l'élaboration de ces projets et au contrôle permanent de leur exécution.

Il serait également de toute probité de laisser le soin aux prêteurs de fixer le taux de l'intérêt à servir par l'Etat.

FAITS ET DOCUMENTS

L'Unité en l'an 2.000 ? Voici deux documents, l'un émanant de la C.G.T.U. offrant l'unité pour l'action qui lui convient et le deuxième émanant de la C.G.T. pour affirmer son attachement au statu-quo. Remarquons que ce dernier document ne répond pas à la demande de pourparlers qui termine la lettre de la C.G.T.U.

PROPOSITIONS DE LA C.G.T.U.

Paris, le 8 juin 1934.

Le gouvernement d'union nationale poursuit sans arrêt son plan d'attaque contre la classe ouvrière.

Par l'application de ses décrets-lois, il a déjà frappé durement de larges couches de travailleurs (fonctionnaires, cheminots, travailleurs des services publics, retraités).

Les sanctions et les mesures prises contre les militants ouvriers dans certaines administrations montrent sa volonté de ravir à la classe ouvrière les libertés syndicales, le droit de grève qu'elle a si chèrement acquis.

Les chômeurs, dont vous savez qu'un grand nombre sont exclus de tout secours, n'échappent pas à cette offensive générale du capital ; les radiations sont plus nombreuses, et, de nouveau, on menace de limiter à 180 jours le temps pendant lequel est accordée l'indemnité de chômage.

Le patronat de l'industrie privée ne reste pas en retard dans l'attaque. Les salaires sont partout réduits ou menacés de l'être, les conditions de travail deviennent intolérables. Certaines corporations, comme les mineurs, travaillent et vivent dans une grande misère physique et morale.

La bourgeoisie et son gouvernement des pleins pouvoirs organisent et arment des bandes fascistes qui ont déjà à leur actif l'assassinat de plusieurs ouvriers et le pillage de plusieurs sièges syndicaux.

L'indignation et la volonté d'action sont grandes parmi les masses laborieuses. Leur désir de se rassembler pour la lutte puissante et vigoureuse qui, seule, peut briser l'attaque de l'ennemi capitaliste est intense.

C'est dans le but d'organiser cette action commune des travailleurs confédérés, unitaires et des grandes masses non syndiquées qui, elles aussi, sont prêtes à l'action, que la C.G.T.U. uniquement inspirée du souci de servir les intérêts des travailleurs, vous adresse les propositions suivantes :

1° Organisation en commun de la lutte pour :

— L'abrogation des décrets-lois ;

— La réintégration des révoqués et le retrait de toutes sanctions ;

— La défense du droit syndical et de grève pour tous tous les travailleurs, fonctionnaires compris ;

— L'inscription de tous les chômeurs, français et immigrés, aux fonds de chômage, et contre toute limitation du temps imparti pour les secours ;

— Pour le désarmement et la dissolution des ligues fascistes ;

— Pour la défense des organisations ouvrières et de leurs locaux ;

2° Organisation d'une vaste action dans les bassins miniers :

— Contre toutes diminutions, sous quelque forme qu'elles soient présentées ;

— Contre les déclassements et pour le reclassement des mineurs dont les salaires ont été considérablement réduits par les déclassements successifs ;

— Pour l'allocation de chômage pour chaque journée chômée ;

— Contre le renvoi, le refoulement et l'expulsion des ouvriers immigrés ;

— Contre toutes les brimades, la répression et la rationalisation ;

..Nous vous proposons à cet effet :

a) *D'organiser en commun des rassemblements et manifestations dans les grands centres suivants :*

Paris, Marseille, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Strasbourg, Mulhouse, Lille, Limoges, Lens, Douai, Denain, Saint-Etienne, La Grand'Combe, Montceau-les-Mines.

b) *D'appeler tous les travailleurs plus particulièrement frappés par les décrets-lois : fonctionnaires P.T.T., cheminots, travailleurs des services publics, à organiser une grève de 24 heures comme étape d'une lutte plus vigoureuse, si cela est nécessaire, pour l'abrogation de ces décrets.*

c) *D'appeler les mineurs à participer à cette démonstration.*

La C.G.T.U. qui, déjà, le 12 mars 1933, vous adressait des propositions d'action commune, est persuadée que l'application de ces propositions eût enrayé l'offensive capitaliste ainsi que les tentatives fascistes. La réalisation des propositions qu'elle vous adresse déterminerait, dans les masses ouvrières, un grand courant d'enthousiasme qui rendrait leur action irrésistible et souderait autour d'elles toutes les couches travailleuses (paysans pauvres, anciens combattants, petits commerçants et artisans, intellectuels), qui ont à souffrir de la politique réactionnaire du grand capitalisme.

Dans de nombreuses corporations, chez les cheminots et les P.T.T. en particulier, le mouvement de front unique et d'unité de classe s'exprime déjà puissamment malgré bien des obstacles.

Répondant à ce désir des masses, la C.G.T.U., sans attendre, invite les Fédérations, Unions régionales et locales, syndicats et sections syndicales unitaires à entrer en contact avec les organisations confédérées correspondantes pour la réalisation des objectifs que nous proposons.

Nous demandons à la commission administrative de la C.G.T. de nous faire connaître le plus rapidement possible sa réponse à nos propositions.

Nous vous informons que nous sommes prêts à nous rencontrer avec une délégation de la C.G.T., afin de déterminer les mesures pratiques pour réaliser cette action commune.

Pour l'abrogation des décrets-lois,
Pour la défense des intérêts de la classe ouvrière,
Contre le fascisme,
Vive l'unité d'action de tous les travailleurs !

La commission exécutive
de la Confédération Générale du Travail unitaire.

REPONSE DE LA C.G.T.

La commission administrative de la C.G.T., réunie le 8 juin, a pris connaissance de la lettre de la C.G.T.U. datée du même jour.

La Confédération Générale du Travail n'a jamais cessé de se préoccuper des dangers qui menacent la classe ouvrière, et des nécessités d'action qui s'imposent. A cet égard elle n'a cessé de manifester sa volonté d'unité organique du mouvement ouvrier.

Depuis la scission, chacun de ses congrès s'est attaché à définir le moyen de reconstituer l'unité pour une complète et loyale réconciliation.

Le dernier Congrès national de la C.G.T., en 1933, a apporté encore aux textes antérieurs des précisions conciliantes qui interdisent toute interprétation désobligeante et tout prétexte pouvant appuyer des réserves pour rétablir l'unité ouvrière.

D'ailleurs, la démonstration du 12 février a prouvé que l'unité était au fond des sentiments de la classe ouvrière, car c'est l'ensemble des travailleurs qui a répondu au mot d'ordre de grève générale de 24 heures lancé par la C.G.T.

La forme d'action commune que la C.G.T.U. propose à la C.G.T. est bien inférieure à la conception d'unité préconisée par les congrès de la Confédération. La C.G.T.U. semble, en effet, considérer comme définitive l'existence de deux mouvements syndicaux ouvriers et ne semble pas préoccupée de mettre fin à une situation regrettable qui divise les travailleurs. Il est pourtant permis à la C.G.T.U. de répondre, sans humiliation, à l'appel loyal qui lui a été fait en septembre dernier par le Congrès de la C.G.T.

La Confédération Générale du Travail, qui a symbolisé l'unité prolétarienne pendant de longues années et qui la symbolisera toujours, malgré les dissidences, renouvelle sans réticence ses appels antérieurs.

Elle estime, au surplus, que rien dans le sens de l'unité ouvrière ne pourra se réaliser sans que soit mis définitivement un terme aux polémiques violentes, aux calomnies, aux diffamations qui n'ont plus, d'ailleurs, aucune prise sur les travailleurs organisés et avertis, mais qui ont, sur l'ensemble de la population ouvrière, une influence nuisible au développement du syndicalisme et à la puissance d'action de la classe ouvrière.

La commission administrative
de la Confédération Générale du Travail.

Les Etats Généraux du Travail

Du second numéro de *la Bataille*, le nouvel organe de nos camarades d'Alger nous donnons l'article de tête, signé Jean Leunois:

La C.G.T. a réuni en un immense congrès 3.000 délégués ouvriers, paysans, coopérateurs, intellectuels et techniciens pour dresser un « *programme de rénovation économique du régime actuel* ».

Jouhaux doit supposer l'illusion réformiste solidement ancrée chez les militants confédérés pour feindre, à l'heure présente, de croire encore à la possibilité de passer insensiblement par des réformes du capitalisme au socialisme. Pris dans l'engrenage du Conseil national économique, il s'emploie à l'entretenir avec un zèle sans défaillance. L'exemple de Leipart en Allemagne et de Bauer en Autriche devrait pourtant lui apprendre que la bourgeoisie n'a aucun ménagement, aux heures de difficultés, pour les représentants ouvriers qui essayent de composer avec le capitalisme. Entre les bourgeois et nous, c'est une seule question de force.

...Les faits se chargent avec une ironie cruelle de détruire cette illusion lénifiante. Alors que Jouhaux expose au Président du Conseil et à des « *personnes bien intentionnées* » la nécessité d'établir la semaine de quarante heures sans réduction des salaires, le gouvernement répond par les décrets-lois et par le projet Flandin de réorganisation des chemins de fer. La bourgeoisie se fout royalement des arguments invoqués contre la déflation pour sortir de la crise. L'intérêt de la finance, fraction dirigeante de la bourgeoisie, est d'éviter la chute du franc et, à cette fin, d'équilibrer le budget ; le gouvernement s'efforce donc, par des moyens autoritaires, de réaliser cet équilibre sur le dos des travailleurs. La rapidité et la brutalité des sanctions prises contre les fonctionnaires, manifestant contre les décrets-lois, sont la preuve de la volonté gouvernementale de ne pas reculer, le cas échéant, devant les mesures de violence.

NON, JOUHAUX, LA TACHE ACTUELLE N'EST PAS DE « s'attaquer à la crise », DE « protéger l'épargne », DE « transformer la Constitution » ET DE « défendre le parlementarisme ».

Le devoir de la C.G.T. est de préparer activement la classe ouvrière aux luttes qui s'annoncent prochaines, c'est de s'attaquer au régime pourri que nous subissons, c'est d'organiser l'offensive du prolétariat contre ses exploiteurs pour remettre la production aux mains des producteurs et rendre impossible cette monstruosité capitaliste : le chômage et la restriction pour la grosse majorité en face de la surproduction et de l'abondance des objets de consommation.

Puisque vous aviez adopté pour votre congrès un titre rappelant 89, il vous appartenait, en souvenir de Mirabeau, de faire savoir à Doumergue que la C.G.T. exprime la volonté des travailleurs et que, pour imposer cette volonté, elle ne reculera devant rien, pas même devant la force des baïonnettes.

ENTRE NOUS

Le Dîner de la R. P.

Bien que retardé d'une semaine, notre dîner mensuel n'en a pas été moins réussi : 25 camarades au lieu de 20 qu'avait prévu Chambelland. Des jeunes, beaucoup de jeunes.

Atmosphère de saine gaîté pendant le repas, suivi de discussions serrées, vives, sérieuses.

Deux camarades postiers, Fronty et Coudrin, ont intéressé le noyau en nous parlant de leurs derniers congrès où le syndicalisme révolutionnaire paraît avoir marqué des points.

Puis nous avons entendu l'enfant prodigue Daniel Guérin nous exposer ses griefs contre la R. P. et s'expliquer sur son adhésion au mouvement d'Amsterdam.

Guérin ne comprend pas notre appel : « Tout le pouvoir au syndicat », au lendemain des événements du 6 février surtout.

*— « Nous sommes tous partisans du pouvoir au syndi-
» cat, car, sans cela nous ne serions pas syndicalistes révo-
» lutionnaires, mais je ne m'explique pas qu'au moment
» où toutes les forces ouvrières ne sont pas de trop pour
» résister au fascisme, ce soit au seul syndicat qu'on de-
» mande de prendre le pouvoir. Cet appel risque d'éloi-
» gner de nous les ouvriers révolutionnaires, se réclamant
» d'un parti politique. »*

Il trouve les informations sur l'U.R.S.S. trop unilatérales et, partant, injustes. Tout en reconnaissant que les reproches qu'on adresse au gouvernement russe sont, hélas ! au-dessous de la vérité, il pense que l'on devrait aussi parler de l'édification du socialisme.

Quant au fascisme, on a tort de le confondre avec le césarisme et d'en sous-estimer le danger. On n'a pas donné, dans la R. P., aux événements du 6 février, l'importance qu'ils méritaient. Les militants de la R. P. ne sentent pas le glissement pré-fasciste de la C.G.T.

Guérin parle ensuite de son adhésion à Amsterdam. Deux courants, dit-il, s'opposent au sein de ce mouvement : les sectaires du Parti communiste, d'une part, et ceux qui veulent réellement englober toutes les tendances antifascistes, d'autre part. Il a voulu aussi protester contre l'affiche de la C.G.T., placardée au lendemain de la menace de sabotage du meeting qui devait clôturer les Etats Généraux du Travail. On se rappelle que cette affiche accusait les communistes de faire le jeu du fascisme et affirmait « qu'entre eux et nous il ne peut y avoir rien de commun ».

Charbit répond que nous ne pouvons pas approuver cette formule de la C.G.T., nous qui voulons réaliser l'unité de toutes les tendances du mouvement ouvrier, nous ne devons pas oublier non plus que les communistes disent souvent : « Rien de commun avec les chefs réformistes ». D'autre part, Guérin devait savoir que le Comité d'Amsterdam, c'est le Parti communiste. Tout le monde, certes, peut y entrer, mais à la condition de ne jamais s'opposer à la ligne du Parti communiste.

L'édification du socialisme en Russie ? Pour un prolétaire, un régime qui n'apporte pas plus de bien-être et de liberté à la classe ouvrière, ne peut être considéré comme réalisant le socialisme, dira Charbit.

Et Monatte ajoutera : « La IIIe Internationale est morte en 1924 avec Lénine ». C'est possible que les Russes n'aient pas pu faire mieux que ce qu'ils font : ce que nous leur reprochons, c'est de vouloir faire croire aux travailleurs qu'ils réalisent le socialisme et c'est aussi de ne pas nous avoir foutu la paix chez nous alors que l'avortement de la révolution mondiale était prévu.

Les hommes du noyau de la R. P. n'ont aucune responsabilité dans l'état actuel du mouvement ouvrier français. Ce sont les Russes et les hommes qu'ils ont placés à la tête du Parti communiste qui ont empêché la naissance d'un véritable Parti communiste en France et qui ont démoli la C.G.T.U. Ce sont eux qui portent la responsabilité de ce que la classe ouvrière française n'ait pas pu profiter de la crise pour faire sa propre révolution.

Le fascisme ? Un mot nouveau pour une vieille chose.

Pendant le boulangisme, l'affaire Dreyfus, la classe ouvrière française a eu des luttes bien plus dures à soutenir. On n'a pas encore vu, en France, l'équivalent de ces époques-là.

S'il ne faut pas sous-estimer le fascisme — et nous demandons aux travailleurs de rester vigilants — nous ne devons pas non plus le surestimer parce qu'il favorise la démagogie et la provocation.

N'oublions pas tout le mal que le Parti communiste a fait à la classe ouvrière, en disant, depuis 1924, que le fascisme était là, que la guerre était là, que la révolution était là !

La C.G.T. tourne-t-elle au pré-fascisme ? Monatte ne le croit pas. Ce qu'on peut reprocher aux chefs de la C.G.T., c'est d'être devenus de trop bons radicaux !

Mais l'heure tardive — minuit — ne lui permet plus de développer sa pensée. En outre, Yvon voudrait également répondre à Guérin.

Il dira, en substance, que non seulement le sort de l'ouvrier est déplorable matériellement, mais qu'il l'est davantage encore moralement. En France, l'ouvrier n'est pas obligé de penser comme son patron, tandis qu'en Russie on ne lui permet pas de penser autrement que comme le gouvernement. Car l'ouvrier n'y a pas la possibilité d'une autre culture que celle voulue par le gouvernement. Le Russe, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, est une chose gouvernementale.

Aussi, Yvon déclare que c'est un service immense que l'on rend à l'ouvrier russe quand on fait connaître aux autres travailleurs l'état misérable dans lequel il vit.

BUSSEUIL.

Des « possibles » !

Les camarades dont l'abonnement se termine avec ce numéro recevront une circulaire accompagnée d'une liste d'abonnés possibles.

Nous insistons auprès d'eux pour qu'ils nous retournent sans tarder cette liste après l'avoir copieusement garnie.

Le service gratuit de deux numéros au moins sera fait à toute adresse communiquée.

Renouvelez !

D'autre part, nous demandons à ces camarades de bien vouloir renouveler leur abonnement tarder.

Il importe, en effet, da'ssurer à la revue une vie administrative régulière.

Evitez-nous le recouvrement postal, qui coûte cher et demande beaucoup de travail.

24 pages !

Nos camarades remarqueront que pour satisfaire à l'actualité ce numéro a 24 pages. Cela ne signifie pas que la *R. P.* est trop riche ! Nous assurons nos camarades que les souscriptions et commandes, soit de « l'Horrabin », soit du « Fleuve de Sang » sont toujours les bienvenues.

Le gérant : M. CHAMBELLAND.

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE
ÆGITNA, 27, RUE DE CHATEAUDUN, 27
CANNES. — TÉLÉPHONE : 35-59. —

Chèque postal
PARIS
N° 43-08

SOCIETE ANONYME A CAPITAL VARIABLE

LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, R. DE SAMBRE-&-MEUSE, PARIS (10e)

Téléphone
Combat 08-02
R. C. 235.494 B

VIENT DE PARAITRE

le Livre IV du Tome III de

Un livre Noir

Diplomatie d'avant-guerre et de guerre,
d'après les documents des archives ruses (1910-1917)

Prix : 20 francs

Avec ce volume se termine la publication d'UN LIVRE NOIR, ce document unique sur les origines et la conduite de la guerre de 1914, que la possession des archives de la Russie czariste a permis d'établir.

Cinq volumes ont précédemment paru :

Tome I.	(1910-1912)	(ne se vend plus séparément)	
Tome II.	(1912-1914)	prix :	40 frs.
Tome III. Livre I	(1914-1915)	»	12 frs.
Livre II	(1915-1916)	»	15 frs.
Livre III	(1916)	»	18 frs.

L'ouvrage complet, les 6 volumes : 150 francs.

COLLECTION DE LA **RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE**

Pour 10 francs

il vous sera expédié franco les deux ouvrages
édités par la *Révolution Prolétarienne*

1° la brochure qui vient de paraître :

DEUX ANS D'INDOCHINE

Un fleuve de sang

Livre Brun
de la colonisation
française

2° un ouvrage illustré de 45 cartes :

PRECIS DE GEOGRAPHIE ECONOMIQUE

par J. F. HORRABIN
traduit de l'anglais par J. PÉRA

Explication marxiste
des civilisations passées
et du monde moderne

Si vous voulez aider à conquérir

L'AMNISTIE

pour les milliers d'annamites qui pourrissent encore dans les bagnes
d'Asie et de Guyane

propagez la vérité

en répandant la brochure

Deux ans d'Indochine - UN FLEUVE DE SANG

Demandez-nous-en un colis : Les 10 exemplaires : 9 francs, les 50 — 40 francs, les 100 — 60 francs. FRANCO.

Le tout contre un mandat envoyé à notre compte de chèques-postaux :
Révolution Prolétarienne, 54, rue du Château d'Eau, PARIS. Compte N° 734-99. Paris.